

SALAH EDDINE CHERRAD (*)

La dynamique des espaces péri-urbains : cas de l'Est algérien. Exemple de Constantine et d'Annaba

La présente étude a pour objectif l'analyse de certains espaces situés en position péri-urbaine dans l'Est Algérien, et en particulier ceux des deux grandes métropoles, à savoir Annaba et Constantine.

Pourquoi cette préoccupation et ce choix?.

Comme le soulignent de multiples études, l'analyse des espaces ruraux du pays fait ressortir l'existence de multiples niveaux de structuration, met en évidence un développement inégalement réparti dans l'espace, souligne la présence d'aires d'attraction et de zones répulsives, résultat d'un processus aux effets divergents. Ainsi, au lieu et place d'un tissu équilibré et homogène, nous sommes en présence d'une mosaïque et de niveaux de développement inégaux. Et l'on s'accorde à caractériser les espaces péri-urbains comme étant les espaces les plus développés et se situant au sommet de la hiérarchie.

Ainsi, après trois décennies d'un développement de rythme et d'intensité variables, le paysage et l'organisation des espaces péri-urbains ont subi de profondes transformations. Celles-ci sont le résultat d'un effort de construction économique et d'aménagement, mené par application de différentes politiques et stratégies. Mais, dans ce type d'espace la caractéristique fondamentale est l'intervention de la puissance publique qui est de forte intensité. L'Etat par le biais de ses différentes structures est un acteur omniprésent.

Cette attention pour les espaces péri-urbains s'est voulue totale, intégrale et multidimensionnelle puisqu'elle a touché à la fois les hommes, les activités de production et les équipements qui leur servent de support.

Cette sollicitude s'explique certes par leur position à proximité immédiate des villes et également par la qualité de leur milieu, c'est-à-dire leurs potentialités naturelles. Mais cette explication demeure incomplète. Leur transformation est liée à leur intégration dans des stratégies de développement situées à d'autres échelles ou niveaux. Et c'est à cet égard qu'ils apparaissent comme des espaces privilégiés.

Notre propos a pour objectif d'examiner le développement, la modernisation et l'organisation de ces espaces, qui étaient jusqu'à un passé très récent profondément ruraux, puis de tenter de réfléchir sur la problématique de leur transformation et de leur mutation.

Mais avant d'entamer notre analyse, il est utile d'apporter quelques éclaircissements.

Nous abordons dans cette étude un type d'espace rural assez particulier, en raison de sa nature physique (plaine ou bassin), de ses potentialités (importantes), de l'assise agricole (agriculture de marché), des techniques utilisées (modernes), des infrastructures socio-économiques (denses), des particularités du peuplement (espace d'accueil), du niveau de développement (élevé). Entre ces espaces, existent des points communs, mais également des divergences. Pourquoi alors une telle étude comparative ?

Cette facette du monde rural algérien peut être considérée comme étant une forme avancée, tant sur le plan économique à cause des formes et du niveau de la production agricole, que sur le plan social en raison des équipements et infrastructures existants. C'est aussi un espace qui présente les signes d'une crise aux différents aspects, en raison de l'apparition de phénomènes inhérents au développement des métropoles. En effet le déploiement de ces dernières sur leur arrière-pays respectif aboutit à leur déstructuration et à terme à leur stérilisation définitive.

L'approche que nous préconisons permet d'évaluer, à la fois, le substrat économique et l'organisation spatiale, et de révéler ce qu'ont été les pratiques spatiales. Elle tentera également d'apporter des éclaircissements sur les acteurs et leur condition d'évolution, de même qu'elle examinera les différentes relations qui lient les sociétés rurales à leur espace respectif (identité, enracinement, et réaction, car leur "fragilisation" n'est qu'apparente puisqu'elles se réadaptent progressivement). En dernier lieu cette recherche tentera de cerner l'existence de certains déterminismes (géographiques, économiques, sociaux), et d'évaluer leur contribution (implicite ou explicite) dans la formation de certains cadres, de certaines structures, tels que le pays, la région, le territoire.

Actuellement nous abordons une période nouvelle, qui est caractérisée par un désengagement (relatif de l'Etat ; dans un proche avenir la privatisation des terres entrera dans sa phase active. Dans ces conditions quel sera le devenir de ces espaces péri-urbains, dans lesquels l'Etat est le principal propriétaire du patrimoine foncier?.

Pour illustrer notre analyse, notre choix s'est porté d'une part sur les communes de Besbes et de Ben M'hidi qui se situent dans la plaine centrale d'Annaba, d'autre part sur les communes de Hamma Bouziane, de Didouche Mourad et Ibn Ziad, qui sont localisées à la périphérie de la ville de Constantine.

1- LES ESPACES PERI-URBAINS ANNABIS.

Les communes de Besbes et de Ben M'hidi qui se situent dans l'arrière-pays de la ville d'Annaba, occupent une grande partie de la plaine centrale. Egalement appelée plaine de la Bou Namoussa, celle-ci possède des atouts non négligeables: près de 20.000 ha de terrains plats et d'un seul tenant, une pluviométrie satisfaisante, des terres fertiles

et des ressources en eau. Cependant les oueds n'ayant pas achevé leur remblaiement, la mise en valeur a d'abord exigé une maîtrise de l'eau. Celle-ci a dû être l'oeuvre des hommes.

1.1 - Le développement et la modernisation de l'agriculture.

Le développement et la modernisation de l'agriculture ont été réalisés en plusieurs étapes, dont la première débuta durant la période coloniale. Progressivement le visage de la plaine et de ses environs se transforma, et d'un milieu passablement répulsif, elle est devenue un espace de production de grande capacité, producteur de spéculations fortement lucratives.

1.1.1 - La période coloniale.

Dès les premières années de l'occupation, la colonisation foncière se manifesta avec force. Les territoires des tribus locales (Ouled Besbes, Merdes, Béni Urgine) furent accaparés rapidement. En effet, par différents procédés (séquestre, création de concessions et de périmètres, transactions), le processus aboutit à la mobilisation des trois quarts des terres de la plaine.

Outre la possession des terres, une autre condition préalable au développement de l'agriculture coloniale était la réalisation de travaux d'assèchement et d'assainissement. Ces opérations durèrent pendant toute la seconde moitié du siècle dernier, et c'est de cette période que date réellement la mise en valeur agricole de la plaine.

L'appareil de production agricole, après bien des essais et des péripéties, trouva son assise et se développa. En fin de compte il a reposé sur une large gamme : le vignoble (dans la commune de Besbes il est passé de 490 ha en 1878 à 4500 ha en 1954), les agrumes (près de 1000 ha), les cultures industrielles (près de 4000 ha entre le tabac, le coton et la tomate). Ainsi on avait abouti à la mise en place d'une palette de productions hautement spéculatives, d'un haut rapport financier, et destinées pour l'essentiel au marché métropolitain.

Cette agriculture était tenue par des sociétés foncières capitalistes, et la plaine était devenue la propriété des grands domaines coloniaux (Daroussa, Chapeau de Gendarme, Bordj Sammar, Saint Vincent, Saint Louis...).

Cette agriculture riche, moderne, s'est dotée d'infrastructures de transformation et de conditionnement qui ont été implantées soit au niveau des fermes, soit à Hippone qui se situe à proximité d'Annaba. C'est ainsi que des ateliers de triage et de calibrage des agrumes ont été mis en place dans certains domaines producteurs d'agrumes (Chapeau de Gendarme, Daroussa), des conserveries de tomate (fabrication de double concentré) à Ben M'hidi ; alors qu'Hippone abritait de grandes unités destinées à la transformation ou au conditionnement de certaines cultures industrielles (tomate, tabac, coton).

Le développement et la modernisation de l'agriculture s'appuya aussi bien sur les moyens, équipements et personnels techniques dont

disposaient les domaines coloniaux, que sur ceux de l'Union Agricole de l'Est Algérien, dont le siège était précisément à Hippone.

Ce mouvement s'était accompagné de la création d'un réseau de villages dans la plaine, dont Besbes et Ben M'hidi font partie. Toutes les localités de la plaine sont reliées entre elles grâce à un réseau routier qui dessine un parfait quadrillage.

Aussi, à la fin de la période coloniale, l'agriculture avait franchi une grande étape dans le processus de développement et de modernisation. Mais par rapport aux potentialités existantes (eau, sols, ensoleillement, proximité d'un marché de consommation), c'est le constat d'une semi-intensification qui s'impose. L'irrigation ne couvrait qu'une petite partie de la plaine, les céréales étaient toujours présentes dans une trop grande proportion, ainsi que la jachère. Au recensement agricole de 1954 les céréales et la jachère occupaient respectivement 4100 ha et 1900 ha, soit 22 et 11 % de la superficie de la commune.

Pour atteindre un stade supérieur de développement qui se traduirait par une double occupation annuelle du sol, l'irrigation était nécessaire. L'eau était le facteur qui permettait d'atteindre cet objectif. En 1958, dans le cadre du Plan de Constantine, la construction d'un barrage fut retenue. Les travaux débutèrent en 1959 et se terminèrent en 1964, mais dans un contexte politico-économique différent.

1.1.2 - La décennie 1960.

A partir de 1962, l'Etat devient le propriétaire du patrimoine foncier colonial, et de ce fait il devient l'acteur unique dans la plaine. C'est lui qui oriente, décide, dirige et en définitive impulse sa marque. Nous assistons alors à une transformation progressive, en plusieurs étapes, de l'économie de la plaine. En fait, chaque décennie aura son lot de réformes, d'innovations, et les conséquences sur l'économie, sur l'espace et le paysage, seront multiples.

D'une manière générale la décennie 1960 est caractérisée par deux tendances contradictoires, puisque nous constatons à la fois continuité et rupture. D'une part l'appareil de production agricole hérité de la période coloniale est maintenu tel quel, alors que d'autre part le type de gestion de l'économie de la plaine subit un changement radical. Les domaines coloniaux sont organisés et gérés dans le cadre de l'Autogestion. D'une certaine de domaines, nous ne sommes plus en présence que de vingt-deux unités autogérées.

Au total, si peu d'éléments nouveaux sont apparus dans le paysage local, il faut tout de même signaler que des terres (près de 2000 ha) situées dans une commune limitrophe (Asfour) sont irriguées à partir du barrage de la Cheffia sur la Bou Namoussa, à la fin de cette décennie. La décennie 1970 s'annonçait comme étant celle de l'irrigation et donc celle d'un nouveau départ, d'un niveau de développement et de modernisation supérieur. D'ailleurs, en 1968, un Commissariat au Développement Rural fut créé avec pour mission de mener à bien cette nouvelle phase.

1.1.3 - La décennie 1970.

Autant durant la décennie écoulée le paysage s'est peu modifié, résultat de la reconduction des options antérieures, autant durant celle-ci, il va subir des bouleversements et des transformations de grande importance. Ainsi l'appareil productif, les infrastructures liées à la production, la gestion des unités de production sont revus et modifiés. Parallèlement de nouveaux équipements para-agricoles et des industries agro-alimentaires sont mis en place dans la plaine.

-L'appareil productif: une reconversion rapidement entamée. Elle consista en la suppression de certaines cultures et en l'introduction de nouvelles spéculations. L'arrachage du vignoble, décidé dans un cadre national en 1971, fut rapidement mis en exécution. Certaines cultures industrielles (tabac, coton) furent également abandonnées en raison de leur non rentabilité.

Désormais la priorité est donnée aux cultures fourragères en vue de la création d'un bassin laitier (élevage bovin stabulé), aux agrumes, au maraîchage et à certaines cultures industrielles (tomate). Cette nouvelle orientation de l'appareil productif allait dans le sens d'une plus grande satisfaction des besoins du marché intérieur. Le schéma ancien était définitivement rompu. Ainsi à la fin de cette décennie et toujours dans la commune de Besbes, le vignoble régressa de 4500 ha à moins de 900 ha, les céréales reculèrent de 4000 ha à 2300 ha, alors que les fourrages furent portés à 2500 ha pour pouvoir entretenir quelque 3000 vaches laitières importées (pies noires, tarentaises...). Les cultures maraîchères, l'arboriculture et la tomate industrielle connurent, quand à elles, une extension notable.

Mais pour arriver à un haut niveau de production (double occupation du sol, augmentation des rendements), il fallait irriguer. Dans ce domaine, les perspectives se présentaient favorablement car les travaux hydro-agricoles étaient déjà entamés.

- Les infrastructures hydro-agricoles : les territoires des deux communes ont été inclus, en partie, dans le périmètre irrigué de Bou Namoussa. Besbes est concernée par près de 9000 ha et Ben M'hidi par 4000 ha. Ces deux communes disposent des deux tiers de la superficie du périmètre irrigué. Les infrastructures diverses se composent d'un barrage-réservoir, situé à une quarantaine de kilomètres au sud-est, qui permet une retenue de l'ordre de 170 millions m³ dont 110 millions m³ sont régularisables. Le volume réservé à l'agriculture est de 60 millions de m³. Un réseau de conduites (primaires, secondaires et tertiaires) d'une longueur d'environ 180 km, a été posé. Celui-ci est entièrement enterré.

Le système d'irrigation retenu est l'aspersion, et l'ensemble du périmètre a été découpé en 872 îlots. L'îlot type, de forme rectangulaire, a une superficie de 23 ha. Chaque îlot est desservi par une borne d'irrigation. Pour évacuer les eaux, un réseau de drainage a été creusé, long de près de 200 km.

Cette organisation technique se répercuta sur le plan spatial: l'îlot d'irrigation était devenu l'élément de base du parcellaire. Une nouvelle restructuration foncière et économique des domaines autogérés était nécessaire.

-La restructuration foncière : outre l'adaptation des parcelles aux îlots d'irrigation (opération technique facilitée par la prédominance des terres de l'autogestion), elle avait également d'autres objectifs:

- La réduction de la taille des domaines, qui était gigantesque (de l'ordre de 1000 ha), en procédant à des découpages. Au niveau du périmètre les unités passèrent de 22 à 48 alors que dans les deux communes elles s'élevèrent de 13 à 29.

- La spécialisation des unités de production en fonction de leur patrimoine économique. Ainsi les 29 domaines furent répartis de la sorte: 3 domaines en polyculture, 6 domaines en polyculture-arboriculture, 10 domaines polyculture-élevage, 10 domaines en polyculture-élevage-arboriculture. Cette opération avait pour but de spécialiser les unités de production et d'arriver ainsi à une meilleure maîtrise.

- Les équipements para-agricoles : ces équipements et structures avaient pour but d'assister les producteurs. Un centre vétérinaire fut créé, un institut des cultures maraîchères doté de parcelles d'essai vit le jour, une série de coopératives spécialisées firent constituées (fourrages, légumes secs, cultures industrielles). A ces supports s'est ajoutée une unité de fabrication d'aliments de bétail.

- Les unités agro-alimentaires : d'emblée deux types de produits furent retenus. Il s'agit du lait et de la tomate en conserve (double concentré). Un grand complexe laitier fut construit à cet effet à l'entrée d'Annaba, en partie alimenté par les vaches laitières du périmètre irrigué (60 000 l/jour pour une production de 140 000 l/jour). Pour la transformation de la tomate l'unité de Ben M'hidi fut agrandie, et un industriel privé installa une unité dans la commune de Besbes.

Quant à la mise en eau du périmètre, elle est intervenue progressivement pour atteindre les deux tiers (près de 10 000 ha sur les 15 000 ha) de la superficie du périmètre.

Ainsi au cours de cette décennie, l'agriculture de la plaine et des deux communes en particulier a franchi un nouveau seuil dans le processus de développement et de modernisation. C'est également un vrai processus d'accumulation économique qui a été réalisé : les subventions accordées pour mettre sur pied le nouvel appareil productif sont de l'ordre de 8000 DA/ha. Le résultat fut encourageant, puisque le produit à l'hectare est passé de 1500 DA à 2500 DA.

Tous les paramètres indiquaient des perspectives prometteuses pour l'agriculture, et le nombre de domaines performants grandissait.

1.1.4 - La décennie 1980.

Contrairement à toute attente, le rythme de développement ne fut point maintenu. Il y eut un brusque arrêt et même un recul par rapport à la décennie précédente.

L'appareil de production : d'un système de production intensif on est revenu à un système serai-intensif, voire même extensif. La production et les niveaux de rendement chutèrent - en raison de multiples contraintes survenues, dont les principales sont:

- Une diminution progressive du volume d'eau attribué à l'agriculture. Ainsi la surface irriguée régressa considérablement. Elle est passée de 10 000 ha en 1979 à 3000 ha en 1987, pour ne plus être que 200 ha en 1989. Ce recul est dû à la sécheresse qui a sévi durant cette période. Les autorités, dans leur programme de gestion de la pénurie d'eau, allouèrent le quota réservé à l'agriculture aux habitants de l'agglomération annabie (400 000 habitants en 1987) et aux industries. L'agriculture de la plaine est revenue au système de production pluvial.
- Le phénomène climatique n'est pas l'unique cause de cette situation. Le monde agricole a connu durant cette période de nouveaux bouleversements. En 1981, il y eut absorption des coopératives de la révolution agraire et en 1987, démembrement de ces mêmes unités en exploitations collectives et individuelles (EAC et EAI). Les attributions individuelles furent de, l'ordre de 4 ha.
- Un environnement local et régional devenu coercitif pour l'agriculture. Outre l'eau, la terre et les hommes sont sollicités par d'autres secteurs d'activité économique. Annaba, la grande métropole régionale, exerce une influence, une grande attraction sur ce milieu et en même temps elle perturbe gravement son équilibre. L'espace rural est mité par les constructions et les résidences sans lien avec l'agriculture, alors que la main-d'oeuvre locale se détourne du travail agricole pour rechercher des emplois à Annaba.

1.2 - Les mutations socio-économiques récentes : un espace hautement attractif.

Ce milieu de plaine était au départ, c'est-à-dire au début du siècle dernier, un milieu peu peuplé en raison de son insalubrité et de son hostilité (zone marécageuse). Il n'existait aucune cité, aucune localité et les densités s'établissaient autour de 15 hab/km². En 1856 elles ne dépassaient pas 20 hab/km².

Avec la colonisation, le processus d'humanisation de la plaine fut long à se réaliser: en un siècle (1856-1954), les densités ne firent que doubler. Mais il est vrai aussi que le type même de colonisation, celui d'une grande propriété peu peuplée, a contribué à maintenir un bas niveau de peuplement. A la fin de la période coloniale, les densités de la plaine (30 hab/km²) étaient nettement inférieures à celles des milieux montagnards teillens.

Après 1962, ce milieu a connu une autre évolution. Un mouvement de

peuplement élevé, continu, s'est installé. Il est sans rapport avec les

potentialités et les ressources du milieu. La plaine s'humanise, se densifie, à un rythme effréné. Et sur le plan spatial des éléments nouveaux apparaissent.

1.2.1 - L'évolution du peuplement.

Depuis la décennie 1970 la plaine centrale d'Annaba a connu un rythme de peuplement très élevé et ininterrompu. Les effectifs des deux communes se sont accrus dans des proportions considérables: ils ont été multipliés par 150% en vingt ans (1966-1987). En valeur annuelle le taux d'accroissement est de l'ordre de 7,4%. De ce fait cette croissance n'est imputable qu'en partie au croît démographique (3%), elle trouve son explication dans les apports extérieurs. En valeur théorique l'afflux des nouveaux venus dans ces deux communes correspond à l'installation d'une famille de cinq personnes tous les deux jours, et ceci depuis 1966 !

Ces deux communes, à l'instar de celles qui leur sont limitrophes, se sont transformées en foyer d'accueil de populations venues de divers horizons et pratiquement d'une grande partie de l'Est Algérien.

L'aire de recrutement déborde le Tell et les Hautes Plaines pour atteindre l'Atlas Saharien (Aurès, Nemencha, Hodna).

Ce mouvement de peuplement de la plaine a été ininterrompu depuis la décennie 1960 : pour Besbes les effectifs sont passés durant la période 1966-1977 de 20 493 à 32 821 personnes, soit un taux de croissance annuel de 5,4%, et ils ont atteints 51 995 habitants en 1987, ce qui correspond à un taux de 5,8% par an pour la période 1977-1987. Quant à Ben M'hidi les taux de croissance correspondants ont été de 5,3% et 6,1%.

Cette attraction massive est à priori sans rapport réel avec les capacités socio-économiques de la plaine.

1.2.2 - La répartition spatiale.

Plusieurs phénomènes sont à relever :

-Au niveau des agglomérations existantes : Besbes et Ben M'hidi qui étaient de petits villages au lendemain de l'Indépendance ont vu leurs effectifs s'accroître considérablement. La population du centre de Besbes est passée de 4100 habitants en 1966 à 9940 habitants en 1987, alors que celle de Ben M'hidi est passée de 2851 habitants en 1966 à 8652 habitants en 1987. Ainsi en vingt ans (1966-1987) , les effectifs du centre de Besbes ont plus que doublé alors que ceux de Ben M'hidi ont pratiquement triplé. Ces deux localités sont devenues de gros bourgs ruraux.

Outre les deux chefs-lieux de commune, des centres de création récente et situés en rase campagne ont également fixé un grand nombre de ruraux. Certains d'entre eux relèvent d'une politique volontariste de l'Etat, alors que d'autres sont des créations presque spontanées.

-Les centres de création récente et relevant d'une politique étatique. Il s'agit essentiellement des villages créés dans le cadre de la révolution agraire durant la décennie 1970. Ce sont Sidi Embarek, Zerizer, Sidi Kaci dans la commune de Ben M'hidi, et Daroussa dans la commune de Besbes. Ces villages dotés de 100 logements chacun avaient une finalité agricole, mais ils subirent au cours de la décennie 1980 d'importantes transformations au niveau de l'habitat. Ils fixèrent un grand nombre de ruraux de ce fait. Les constructions nouvelles se multiplièrent. Daroussa en est un des meilleurs exemples. Au hameau initial se sont ajoutés successivement un centre de regroupement, un village socialiste, un lotissement communal, des immeubles, et un camp de 400 chalets préfabriqués destinés aux travailleurs du complexe d'engrais phosphatés d'Annaba. Si en 1977 il n'y avait que quelques centaines de personnes dans cette zone, en 1987 on y dénombrait 15.000 personnes ! Et il est évident que la proportion d'agriculteurs y était faible.

-Les centres de création spontanée. Parmi ces types de centres, deux d'entre eux retiennent l'attention. Ben Amar se situe dans la plaine, alors que Echatt a été implanté à proximité du cordon dunaire littoral. Si Ben Amar remonte à la période coloniale (au départ c'était un camp de regroupement), par contre le centre d'Echatt est une création récente qui date de la décennie 1980. Ils sont d'une taille comparable (7000 hab). La différence qui existe entre eux réside dans leur profil et leur fonction. Le premier situé dans la plaine a gardé des attaches avec le milieu agricole et le monde rural (cours, jardins,...), alors que le second est une transposition de la ville à la campagne, puisque c'est un village rural dans lequel l'habitat (bâtisses à plusieurs niveaux) n'a aucun lien avec le monde agricole. Il est vrai aussi que la grande majorité de ses habitants sont d'anciens résidents d'Annaba et d'ailleurs. En 1984, et en raison de leurs effectifs, il fut décidé de soustraire ces deux localités de la circonscription territoriale de Besbes pour créer la commune d'Echatt.

-Les petits centres en zone éparses. L'émergence de petits centres est également l'un des phénomènes à relever. Les sièges des anciennes fermes coloniales sont devenus des lieux d'habitat de la main-d'œuvre agricole toujours en fonction ou bien qui a rompu avec le travail agricole. Appelés indusoccupants, ils sont très nombreux dans la plaine. En outre, à l'intersection de certaines routes, s'établissent des populations venues de l'arrière-pays.

Au total, c'est un véritable maillage de l'habitat, en plusieurs strates, qui s'est mis en place, avec à la base un semis de petits hameaux, dans la strate intermédiaire, des centres plus importants (Daroussa, Ben Amar, Zerizer...), et dans la strate supérieure des chefs-lieux de commune qui sont de gros bourgs ou de petites villes, tels qu'ils ont été classés par le RGPH de 1987. Ainsi la politique de préservation de l'espace agricole utile est constamment battue en brèche par les initiatives des ruraux et des nouveaux venus.

1.2.3- Les causes de l'attraction: le développement de la métropole annabie.

Cet afflux de personnes, à quoi est-il dû? quelles sont les causes de ce processus?

Il est vrai que le secteur agricole nécessitait la présence d'une main-d'oeuvre importante en raison des investissements réalisés (irrigation, intensification, reconversion,...). Ainsi, à titre d'exemple, le ratio en irrigué est de l'ordre de 2 à 3 ha par ouvrier. A l'échelle du périmètre on devrait avoir 6000 à 8500 ouvriers. Il n'en est rien, puisque les actifs du secteur primaire ne furent que 4100 personnes en 1977 et 4300 personnes en 1987. Avec un effectif inférieur de moitié à la norme envisagée, nous sommes plutôt en présence d'un phénomène de sous-emploi dans le monde agricole. Par conséquent, l'installation des nouveaux venus obéit à une autre motivation qui est la recherche d'un emploi à Annaba (ou ses zones industrielles). Ainsi le secteur secondaire (y compris le BTP) occupait en 1977 dans notre espace 4000 personnes, et en 1987 6000 personnes (dont plus de la moitié travaillant dans le secteur industriel).

En effet, Besbes et Ben M'hidi sont des communes limitrophes d'Annaba et d'El Hadjar, qui constituent un grand pôle industriel (le troisième à l'échelle nationale), avec près de 30 000 employés dans l'industrie lourde (métallurgie, chimie) et l'industrie légère. Faute de pouvoir résider à Annaba ou à El Hadjar où les contraintes sont multiples, les nouveaux venus s'installent dans ces communes limitrophes. En outre les pouvoirs locaux ont contribué directement au redéploiement dans ces communes rurales de l'habitat de la ville d'Annaba durant la décennie 1980 ils ont initié des programmes de construction de logement en milieu rural (cas de, Daroussa).

Sur le plan économique et plus particulièrement sur celui de l'emploi, nous constatons que c'est le secteur secondaire qui arrive en première position avec 37%, suivi du secteur tertiaire avec 35%. Quand au secteur primaire (27%), il arrive en troisième et dernière position. C'est une évolution rapide car en 1977 les secteurs primaire et secondaire se situaient au même niveau (43% et 42%).

En fait c'est une mutation considérable dans la structure de l'emploi: la plaine est devenue un espace résidentiel pour les employés des secteurs secondaire et tertiaire qui constituent deux actifs sur trois. Cela n'est point sans conséquence sur l'équilibre du milieu agricole et du monde rural en général. L'agriculture se marginalise progressivement par rapport aux autres secteurs et c'est une déstructuration larvée, rampante, des assises du monde rural qui est engagée. L'urbanisation de la plaine est largement entamée et les structures qui se mettent en place n'ont plus de lien avec l'agriculture.

1.3 - Un espace économique privilégié à protéger.

Au niveau de l'Est Algérien, cette plaine est l'une des régions les plus développées, équipées et dynamiques. Elle est également l'une des plus prospères. Des études réalisées dans ce sens l'ont montré. Le niveau de développement atteint est remarquable. Cette situation - est la résultante de plusieurs facteurs favorables : hommes, techniques, capitaux se sont joints en ces lieux pour créer un espace d'accumulation

1.3.1 - Un espace rural privilégié : un espace d'accumulation.

Parmi les premiers éléments à relever, sont la transformation et l'aménagement complet du milieu naturel par les hommes. La maîtrise est parfaite (eau, sols). En outre, dans ce processus de recyclage de l'espace, le milieu naturel est assez bien conservé et géré, puisque les versants de la chaîne numidique sont couverts d'une végétation arbustive ou bien ont été reboisés, le cordon dunaire littoral demeure stabilisé, et les cours d'eau sont bien calibrés.

Sur le plan économique, ce milieu, grâce à ses potentialités, a permis la production d'une vaste gamme de spéculations (près d'une vingtaine). L'essor des cultures, ou au contraire leur déclin, ne sont pas liés au milieu naturel mais aux conditions économiques ou politiques. Les exemples en sont nombreux.

Cette bonne capacité du milieu contribua à la mise en place de structures et d'assises économiques solides. La plaine fournit plus de la moitié du lait, des agrumes, de la tomate industrielle qui sont produits dans l'Est Algérien. L'une des conséquences de ce processus de développement et de -modernisation de l'agriculture a été la mise en place d'une série d'équipements et d'infrastructures (réseau routier, réseau urbain, usines...).

Mais ce processus d'accumulation économique n'a pu se réaliser que grâce à certains atouts, dont la localisation, puisque cet espace se situe à proximité immédiate de la ville d'Annaba, et son accessibilité (absence d'obstacle naturel, platitude des terrains). En outre ce milieu a toujours bénéficié des faveurs des différents pouvoirs (de la période coloniale à la période actuelle), car c'est un espace qui acceptait, sans aucune résistance, leurs discours. Mieux encore, dans la plaine, le dire a toujours été suivi d'un faire.

En définitive, c'est un espace privilégié en beaucoup de domaines, et qui a atteint un haut niveau de développement. Sur le plan agricole nous sommes en présence d'une forme avancée, en raison de son organisation (unité hydraulique, unité de production, unité para-agricole), de son encadrement (offices et coopératives spécialisées), de ses relations avec le marché local et régional.

1.3.2 - Les structures de l'espace d'accumulation.

L'analyse de l'appareil de production a montré, outre la présence de points forts (techniques de production avancées), l'existence d'une certaine cohésion spatio-économique. Celle-ci repose sur une série de trames dont les mailles ont des configurations et des dimensions différentes. Ces trames, qui créent une synergie, sont de divers ordres

-La trame relative au milieu naturel présente, en raison de la qualité et de la disposition des sols, des lanières orientées tantôt sud-nord, tantôt ouest-est. Les premières portent les agrumes et le maraîchage, alors que les secondes sont occupées par les fourrages et les cultures industrielles.

-La trame affectée à la technologie hydraulique comporte des îlots aux formes géométriques d'une taille moyenne de 23 ha.

-La trame représentant la production économique et plus particulièrement la valeur ajoutée à la production, présente des flux qui irriguent la limite occidentale de la commune de Besbes, ainsi qu'une transversale ouest-est. C'est dans ces zones qu'ont été implantées les unités de transformation agro-alimentaires.

-Dans la trame réservée à l'habitat, l'on observe un maillage régulier, car les différents centres sont répartis d'une manière assez homogène.

- La trame des infrastructures est faite d'un réseau routier qui assure un parfait quadrillage.

Au total, l'organisation, la structuration, ainsi que le fonctionnement de l'espace, sont basés sur des éléments à essence technico-économique. C'est un espace économique moderne, d'âge agro-industriel, qui évolue non plus en fonction du comportement erratique de la main-d'oeuvre agricole, mais des demandes du marché local et régional..

1.3.3 - Dynamiques locales et contraintes.

Ces communes rurales tirent de multiples avantages de leur position périurbaine, mais elles héritent également de problèmes, puisque l'agriculture y est déstabilisée: hommes, eau et sols sont soumis à une vive concurrence.

Malgré l'instauration d'une situation de déséquilibre permanent, ces espaces ruraux modernisés disposent de ressources nécessaires pour maintenir un niveau de développement élevé. L'une des conséquences de leur vitalité a été le découpage des deux communes en quatre unités distinctes, et la promotion de Ben M'hidi au rang de chef-lieu de daim. Ce découpage qui va dans le sens d'une miniaturisation des unités administratives contribue à une meilleure gestion du territoire. Mais cela sera-t-il suffisant pour maintenir la cohésion de ce milieu?. Car l'éclatement est du domaine du probable.

C'est un risque majeur qui, s'il se produisait, aboutirait à la formation de plusieurs sous-espaces autonomes aux fonctions différentes : le nord-ouest serait drainé par Annaba (urbanisation), la partie occidentale par El Hadjar (industries), le nord-est par Ben M'hidi et le sud par Besbes. Ce sera une implosion en 4, voire 5 espaces, qui mettrait fin à l'unité et à la cohérence de ce milieu.

Cette perspective très contraignante se réalisera si des garde-fous ne sont pas mis prochainement en place. Les agriculteurs en seraient le passage obligé, dans une politique de gestion, de développement et de protection de la plaine. Et la modification récente de leur statut d'exploitants du patrimoine foncier étatique en propriétaires virtuels va dans ce sens qui, en sus, oeuvre à la stabilité, à l'enracinement. Ces décisions (loi de 1987) pourraient aboutir à un début de prise de conscience locale, à la création de certaines solidarités entre producteurs.

Cette étape nouvelle demeure difficilement réalisable car dans cette forte unité naturelle il n'existe pas d'identité locale. L'absence d'éléments provenant de l'histoire ancienne, le faible degré d'enracinement, sont des handicaps majeurs. Les vagues successives de migrants se sont soit juxtaposées, soit fondues mais elles ne purent jamais générer une forme d'identité locale, d'assise locale. Parmi les raisons nous relevons la relation qui lie les producteurs aux structures dirigeantes : depuis 1962, la direction et la gestion de la plaine sont du ressort exclusif des instances nationales (relayés par des niveaux locaux) et de ce fait aucune "émanation" locale n'y participe. Concrètement l'individu ou le collectif n'ont aucun pouvoir de décision déterminant, et par conséquent une distance s'est instaurée et s'est maintenue entre le centre de décision et l'ouvrier de l'autogestion. Le caractère ouvrier l'a largement emporté sur le caractère paysan.

De ce fait, le mode d'évolution s'est réalisé en cercle clos, c'est-à-dire sans ouverture et sans partage. Milieu structuré, animé et dirigé par les différents organes de l'Etat. Qu'en est-il à l'heure du désengagement de celui-ci?

1.3.4 - Une prise de conscience en gestation.

Les exploitations issues du démantèlement des domaines socialistes (dans la commune de Besbes 224 exploitations collectives détenant 5173 ha, 48 exploitations individuelles disposant de 218 ha, 4 coopératives de jeunes s'étendant sur 21 ha, 2 fermes pilotes exploitant 500 ha et 200 exploitations privées sur 2522 ha) affrontèrent à la fin de la décennie 1980 une sécheresse prolongée. L'eau joua un rôle inattendu mais déterminant en ce sens qu'elle fut à l'origine d'une prise de conscience des agriculteurs. D'un problème d'ordre technique au départ, la situation a évolué, et c'est en terme de revendication de gestion qu'il se pose désormais.

-Les irriguants: la période de sécheresse s'est traduite par un très net recul de l'irrigation puisqu'une moyenne de 500 ha fut enregistrée durant les campagnes 1988-1989 et 1989-1990, alors qu'elle était de l'ordre de 8500 ha tout au long de cette décennie. L'irrigation reprit avec une moyenne de 4500 ha pour les campagnes 1991-1992 et 1992-1993. Pour les campagnes suivantes, elle ne se hissa qu'à 6000 ha alors que les réserves hydrauliques pouvaient irriguer le double de cette superficie. Pourquoi ce paradoxe ? En fait l'eau fut boycotté par les irriguants!

De cette évolution on retiendra que l'accident climatique obligea les agriculteurs à revenir à une agriculture pluviale. Cette reconversion s'est traduite par l'abandon de certaines spéculations (fourrages) et activités (élevage bovin), ainsi que par l'arrêt du développement des cultures sous serre. Ce furent les céréales qui prirent la place (près de 6000 ha dans la plaine), ainsi que le maraîchage de plein champ (600 ha à Besbes). Les finances des exploitations s'en ressentirent lourdement (charges élevées, patrimoine foncier réduit - 4,5 ha par attributaire - car calculé en irrigué). Les agriculteurs ne disposèrent d'aucun recours et ne bénéficièrent d'aucune assistance sérieuse. L'Office du Périmètre Irrigué (OPI) n'ayant apporté aucune solution de rechange, fut montré du doigt.

A partir du début de la décennie 1990, les exploitations optèrent pour un système de culture à base de cultures industrielles (tomate) et de maraîchage, parce que ceux-ci sont peu exigeants en eau, mais aussi parce que les exploitants cherchaient à se soustraire à l'emprise de l'Office. En 1996 et au début de la campagne d'irrigation, celui-ci releva unilatéralement le prix de cession de l'eau et exigea le paiement des créances antérieures. Les irriguants appelèrent au boycottage de l'irrigation et demandèrent publiquement aux plus hautes instances de prendre leurs responsabilités (la production de concentré de tomate se chiffrait à plusieurs millions de dollars!).

Celles-ci sont intervenues et un compromis fut établi. Depuis cet épisode les irriguants ont acquis la certitude qu'ils ne sont plus de simples exécutants, mais qu'ils sont des partenaires défendant un nouveau statut.

L'accès des irriguants au niveau décisionnel a été aidé par certaines structures et certains agents.

-Les industriels de l'agro-alimentaire: prenant pied dans cette vaste aire de production de la tomate industrielle que sont les plaines sublitorales du nord-est algérien, des industriels privés ont construit plusieurs unités de transformation. Usant de leur poids dans les différentes structures officielles (Chambre agricole, Chambre de commerce...), ils sont devenus également les porte-parole des agriculteurs. Une entente est née entre producteurs et industriels afin d'augmenter la production, pour subvenir aux besoins du marché national (1300ha à Besbes et plus de 6000 ha dans le périmètre).

D'un processus purement technique (valorisation d'un produit agricole), on assiste à la formation d'une structure socioprofessionnelle qui pousse à une intégration plus forte, plus solide, en disposant de multiples ramifications et utilisant plusieurs procédés. Pour s'assurer la matière première (la tomate), des locations de parcelle sont pratiquées, des achats sur pied sont réalisés et des avances sur récolte sont consenties. L'objectif est de forger et consolider cette alliance naissante entre agriculteurs et industriels, d'autant plus que des capitaux annabis sont en cours d'investissement dans ce domaine. La formation, récente, d'un lobby est un des signes révélateurs que nous sommes à l'orée d'une nouvelle période.

Avec la privatisation du patrimoine foncier de l'Etat, qui sera la phase ultime de son désengagement, quel sera le devenir de ce riche espace péri-urbain?. Les enjeux étant considérables, les principaux acteurs commencent à se positionner. En raison de son assise économique, cet espace pourrait connaître une évolution particulière: ce serait des industriels, des entrepreneurs, des techniciens, en un mot des professionnels qui posséderaient et gèreraient ce milieu.

2 - LES ESPACES PERI-URBAINS CONSTANTINOIS.

L'espace considéré, s'étalant au nord et à l'ouest de Constantine, comprend 63 800 habitants au recensement de 1987. Il fait partie du Sraa, ensemble de collines argileuses marquant la retombée méridionale

du Tell. Moins arrosé que la plaine d'Annaba, il bénéficie de la présence de l'oued Rhummel et de sources karstiques, et surtout de la fertilité de ses sols. Cette région a toujours constitué le jardin potager et le grenier à blé de Constantine.

2.1 - L'évolution des sociétés locales jusqu'à la fin de la période coloniale.

2.1.1 - La période pré-coloniale.

Des terroirs riches qui fournissent céréales, viandes, fruits et légumes d'une part, la proximité de la ville de Constantine qui était déjà un grand centre urbain d'autre part, ont été des facteurs qui ont conduit très tôt à une occupation et une appropriation de cette région. Celle-ci s'est réalisée essentiellement au profit des notables de l'Odjak (Bey de Constantine et les dignitaires), et des grandes familles bourgeoises constantinoises. L'une de ses caractéristiques majeures est la grande propriété: elle s'est établie et s'est confortée dans ses assises déjà durant la période pré-coloniale, puisque selon A. Nouschi, autour de Constantine "14 810 hectares sont entre les mains de 70 particuliers, mais 12 612 hectares appartiennent à 20 personnes ; trois propriétaires dépassent 1000 ha chacun et totalisent 4654 hectares, 9 ont de 200 à 500 ha et totalisent 2421 hectares ; enfin deux propriétés ont de 100 à 200 ha et totalisent 350 ha". C'est donc depuis longtemps une région à statut foncier melk, c'est-à-dire privé. Depuis, c'est la forme de propriété dominante, et cela jusqu'à nos jours malgré les vicissitudes de l'histoire. Dans de telles conditions, le processus de développement et d'évolution revêt des aspects particuliers: c'est une propriété privée qui est détenue par des familles constantinoises. Disposant de grands moyens, elles impriment leur marque sur l'espace par un parcellaire très vaste et la construction de grands bâtiments de fermes: c'est le pays des bordjs, chaque grande famille en possède un.

A l'échelle de la région nous assistons à une certaine spécialisation dans l'occupation du sol, avec des îlots d'intensification le long des vallées et dans le bassin du Hamma, ceux-ci sont entourés d'une première ceinture qui correspond au domaine de la céréaliculture, et d'une deuxième auréole, enserrant l'ensemble, s'étendant sur les reliefs, et caractérisée par un système extensif (élevage).

Ainsi durant la période pré-coloniale, la mise en valeur agricole était poussée, et s'était accompagnée d'une humanisation relativement dense. Mais ses assises lui permettront-elles de faire front à l'implantation coloniale?. En fait la période coloniale a été marquée par des phénomènes de rupture et de continuité.

2.1.2 - La période coloniale.

La colonisation foncière est apparue rapidement après la chute de Constantine en 1837. Moins d'une dizaine d'années après cette date, elle jeta son dévolu sur ces riches terroirs en utilisant divers procédés de mobilisation, dont la création de périmètres de colonisation et les transactions foncières. Ainsi furent créés des centres de colonisation

dotés de périmètres fonciers aux contenances appréciables: Hamma Plaisance (devenu Hamma Bouziane) en 1848 avec 3188 ha, Bizot (Didouche Mourad) en 1856 avec 1211 ha, Rouffach (Ibn Ziad) en 1872 avec 3602 ha, Ain Karma avec 1220 ha.

A ces amputations s'ajoutèrent de multiples transactions foncières, qui aboutirent à la dépossession des petits propriétaires. Finalement au début des années 1950, la colonisation foncière disposait d'une base foncière conséquente 3644 ha à Hamma Bouziane, 4770 ha à Ibn Ziad et 11 200 ha à Didouche Mourad. Deux grands traits caractérisaient la propriété coloniale : c'était une grande propriété, puisqu'à titre d'exemple au Hamma 12 propriétaires détenaient 3072 ha ; c'était essentiellement une propriété citadine du fait de la résidence des colons à Constantine.

Cette grande propriété coloniale qui s'est installée dans la banlieue de la ville de Constantine s'est finalement juxtaposée à la grande propriété foncière constantinoise. Celle-ci n'a été que partiellement atteinte et a survécu au processus de dépossession foncière. A Hamma Bouziane, 2168 ha appartenaient aux citadins, alors qu'au niveau des trois communes, 24 familles disposaient de près de 6000 ha en 1954.

Ainsi durant la période coloniale, l'une des caractéristiques majeures de cette petite région a été l'omniprésence de la grande propriété foncière aussi bien autochtone que coloniale. Dans ces conditions quels furent leurs rapports avec l'espace ? Et quelle fut leur contribution au processus de développement et de modernisation de ces espaces ruraux?

Espace possédé par les citadins constantinois, il a subi des transformations importantes: développement des productions agricoles, introduction d'équipements modernes, mise en place d'infrastructures, furent les actions qui caractérisèrent cette période. Mais c'est surtout un espace qui a évolué dans un environnement relativement stable et à l'abri des grands bouleversements, en comparaison avec les régions voisines qui subirent les effets des grandes lois foncières coloniales (cantonnement, sénatus-consulte...).

Ce processus caractérisé par une certaine continuité, a pour origine les conditions d'appropriation foncière qui sont dominées par la propriété privée. Nous sommes en pays melk, citadin, aux assises bien ancrées, qui se traduisent par une ancienneté dans l'occupation de l'espace et un degré élevé de mise en valeur agricole. Ainsi l'agriculture, grande activité économique de la région, était fondée sur le couple céréaliculture-élevage ainsi que sur l'arboriculture et le maraîchage. L'eau, abondante dans le bassin du Hamma et le long des vallées, a permis d'intensifier et de diversifier le système de culture. Très tôt, en 1886, une aire d'irrigation dotée d'un débit de 340 l/s fut créée à l'initiative des colons, localisée dans le bassin du Hamma et s'étendant sur 1300 ha (dont près de la moitié fut équipée).

La valorisation de la production agricole n'a pas été négligée, puisque des minoteries (Les Grands Moulins du Hamma) furent implantées juste avant la première guerre mondiale. Elles transformaient les céréales locales et régionales. Mais ce processus de valorisation des

composantes de l'espace rural n'a été possible que grâce au concours d'autres facteurs:

-Un réseau villageois a été mis en place, suite à l'édification successive des centres ruraux que sont Hamma Bouziane, Didouche Mourad, Ibn Ziad et Ain Karma. Ces villages qui quadrillent l'espace local ont la particularité d'être situés au centre des bassins ou bien le long des vallées.

-Afin d'assurer leur desserte un réseau routier fut établi. Il assure une parfaite liaison entre les différents centres. En outre ces villages ont le privilège d'être desservis par des routes d'importance régionale puisqu'à partir de Constantine la première, passant par Hamma Bouziane et Didouche rejoint la ville de Skikda, alors que la seconde, passant par Ibn Ziad, rejoint la ville de Mila.

-Ce processus de développement s'est appuyé également sur d'autres éléments. Le facteur politico-administratif (au sens large du terme) y a grandement contribué puisqu'elles étaient des communes de plein exercice.

A la fin de la période coloniale, ces communes figuraient parmi les communes les plus équipées et les plus développées de la région. Après 1962, ce mouvement s'est-il poursuivi?.

2.2 - Le développement économique et la dynamique spatiale.

Cet espace rural situé aux portes de la ville de Constantine ne vécut point en marge du développement durant les trois dernières décennies écoulées. Mieux encore, il fut l'objet et le siège d'une intense politique d'investissement et d'équipement. Les atouts dont il dispose ont rapidement intéressé le planificateur. Celui-ci l'équipa en un certain nombre d'unités à rayonnement local et régional qui recouvrirent plusieurs domaines. Cet espace se transforma progressivement en un espace d'accumulation.

2.2.1 - Le développement agricole.

En réalité nous n'avons pas assisté à une transformation de grande ampleur du paysage agricole, étant donné que les principaux traits du paysage demeurent toujours présents: champs ouverts consacrés à la céréaliculture sur les collines, et alignement des plantations arboricoles dans la vallée du Rummel. En fait c'est à l'échelle locale et sous certains aspects que nous observons les transformations.

-Au niveau des techniques culturales, l'un des objectifs assignés a été la réduction de la jachère, étant donné que la pluviométrie est supérieure à 500 mm/an. Des progrès ont été réalisés puisqu'on a abouti à une résorption notable de l'ordre de 30% en moyenne.

-C'est au niveau de l'utilisation des facteurs de production que l'on a assisté aux changements les plus importants, avec l'utilisation généralisée des engrais chimiques à l'ensemble des exploitations agricoles ; d'autre part la mécanisation des travaux agricoles est devenue

une règle générale. L'introduction de cette dernière dans la région est déjà ancienne, et explique les taux de mécanisation élevés. A titre d'exemple, la commune de Hamma Bouziane dispose d'un ratio de 1 tracteur pour 30 ha.

-Outre l'introduction massive de la mécanisation et l'utilisation de nouvelles techniques, les agriculteurs ont bénéficié de certaines aides directes ou indirectes de la part de l'Etat, par le biais de différents programmes.

-L'occupation du sol a subi des modifications avec l'apparition de certaines spéculations telles que les cultures fourragères, industrielles, et le maraîchage.

L'élevage ovin et bovin constituèrent également un volet important dans ce processus de développement. Ainsi Hamma a vu son cheptel bovin s'élever de 1100 unités en 1975 à 5400 unités en 1990 ; alors que dans la commune de Didouche le cheptel ovin est passé à 14 000 têtes durant la même période.

C'est donc une évolution allant dans le sens d'une plus grande exploitation des terroirs, d'une amélioration quantitative de la production et ceci malgré de multiples handicaps. Ainsi, dans la commune de Hamma Bouziane, à une décennie d'intervalle (campagnes 1974-5-6, et 1986-7-8), on assiste à une extension des fourrages (+85%), des cultures industrielles (+100%), des cultures maraîchères (+37%) et des céréales (+23%), grâce en grande partie à la réduction de la jachère (-150%). Quant au niveau de la production nous relevons une légère amélioration des rendements céréaliers (de 7-8 q/ha à 11-12 q/ha).

Dans l'espace, nous observons la présence de nouvelles plantations arboricoles qui s'égrènent le long de la vallée du Rhummel ; mais d'autres vergers de fruitiers ont été plantés dans la zone collinaire à la faveur des sorties d'eau, des positions d'abri, tels qu'à Bordj Bouabellou, Béni Mestine, Béni Hamidene... Mais c'est dans la vallée de l'oued Smendou que l'on trouve la meilleure illustration de ce développement, puisqu'un paysage bigarré constitué de maraîchages s'est substitué au paysage uniforme (céréales) qui existait auparavant. La construction de la route y a grandement contribué. On observe ainsi une multitude de petites taches verdoyantes soulignant la présence de cultures irriguées d'une superficie très modeste (1 à 2 ha).

En outre ces espaces ruraux se sont dotés d'équipements agricoles modernes, tels que les serres en plastique et les poulaillers, dont on peut mesurer le développement à travers l'exemple de la commune de Hamma Bouziane : de 1975 à 1990, le nombre de serres en plastique est passée de 20 à 246, celui des poulaillers de 5 à 42.

En plus de ces équipements, une véritable chaîne agro-alimentaire a été développée par l'installation de diverses unités : une minoterie (190 employés) et une semoulerie (85 employés) ont été construites à la fin de la décennie 1960. Cette filière s'est étoffée quelques années plus tard par

la construction d'une boulangerie industrielle (150 employés) et d'une limonaderie (220 employés), situées à Didouche Mourad.

L'ensemble de ces équipements pourrait attester que l'agriculture locale a accédé à un niveau supérieur. Cela signifie-t-il qu'elle soit devenue moderne, intensive, performante?. Il est difficile de porter un jugement définitif à ce sujet. Néanmoins des appréciations peuvent être portées.

Ainsi dans une étude réalisée à la fin de la décennie 1970 par J.P. Borde, (1981) et consacrée à l'occupation du sol dans l'Est Algérien, la spécificité de ce petit pays apparaît d'une manière très nette. En effet les conclusions de l'analyse factorielle en composantes principales normées aboutissent à une remarquable individualisation de ces communes par rapport au reste de la région. Ce petit pays se structure d'une manière concentrique très simple : au centre la commune de Hamma Bouziane dont la caractéristique principale est l'intensité (elle se situe au même rang que les communes de Ben M'hidi ou Besbes) ; tout autour et formant une première couronne, les communes de Didouche et Ibn Ziad dont les traits dominants sont l'association céréales jachère et les cultures intensives ; ensuite une seconde couronne formée par les communes du Khroub, de Constantine et Oued Athménia dont la caractéristique unique est l'association céréales jachère. Cette analyse confirme bien le degré de développement et d'avancement de l'agriculture de ces communes par rapport au reste de la région.

L'utilisation d'un autre paramètre, en l'occurrence l'emploi dans le secteur agricole, permet d'apprécier davantage cette situation. Le RGPH de 1977 révèle que le secteur primaire occupe une position prépondérante puisqu'il arrive soit en première position (Didouche Mourad), soit en deuxième position (Hamma Bouziane, Ibn Ziad) par rapport aux autres branches d'activité.

Le RGPH de 1987 révèle que le secteur primaire continue à croître en valeur absolue (+20% à Hamma Bouziane, +20% à Ibn Ziad et 43% pour les communes réunies de Didouche et Béni Hamidene). Incontestablement il y a plus d'occupés agricoles que durant la décennie précédente. Cette croissance des effectifs a des origines très variées que nous schématisons ainsi : d'une part la ville de Constantine et ses industries n'exercent plus d'attraction sur la main d'oeuvre rurale en raison de la crise économique, d'autre part les investissements réalisés dans l'agriculture (aviculture, culture sous serre, plantations) exigent une main d'oeuvre de plus en plus nombreuse. Cette nouvelle caractéristique révélée par le recensement de 1987 ne semble pas être un phénomène conjoncturel, au contraire c'est une tendance qui se confirme durant la décennie 1990 avec les dénationalisations de terres privées, le démantèlement du secteur public. En outre durant cette longue période de crise et d'incertitude, le secteur primaire a tendance à jouer le rôle de secteur refuge au niveau de l'emploi.

Sur le plan spatial, l'on relève que la grande majorité des occupés du secteur primaire, c'est-à-dire les agriculteurs, résident en milieu rural (zone éparsée et agglomération secondaire). A l'exception de Hamma Bouziane (26%), dans les autres communes le taux varie entre 70 et 93%.

Cette répartition spatiale est donc l'expression du maintien d'une relation étroite entre le travail agricole et le lieu d'habitat. En outre c'est en milieu rural que se sont opérées les transformations les plus spectaculaires avec les constructions nouvelles, la formation de petites agglomérations et la mise en place d'équipements divers (routes, électrification).

En même temps que l'agriculture, les autres secteurs ont été développés et atteignent des niveaux très élevés au point que sur le plan des effectifs, le secteur primaire est devenu un secteur marginal avec 2787 occupés soit 20% du total. Désormais c'est le secteur secondaire (4880 occupés soit 36%), et surtout le secteur tertiaire (5665 soit 42%), qui sont devenus les branches d'activité économique les plus pourvoyeuses d'emplois.

D'un milieu rural et agricole aux structures affamées et aux traditions bien ancrées, on a glissé et même basculé dans un autre système, dans une autre problématique et un autre environnement. Les secteurs secondaire et tertiaire se développent et tendent à transformer en profondeur ces milieux. Quelles sont donc ces nouvelles activités ? Ont-elles un lien avec ces milieux ? Dans quelle mesure peuvent-elles conforter ou bien déséquilibrer les assises de cette petite région?

2.2.2 - Le secteur industriel.

Le secteur industriel est devenu un élément-clé dans la vie économique locale en raison de son importance (emplois fournis) et du rôle qu'il joue. Le tissu industriel qui s'est mis en place progressivement est constitué par des unités de taille variable. Et l'une des caractéristiques majeures de cet appareil industriel est la valorisation des produits locaux. En effet le planificateur a organisé le développement de ce secteur en fonction de deux grandes filières :

-La valorisation des produits agricoles avec les unités agro-alimentaires qui ont été signalées précédemment. Celles-ci emploient environ 800 ouvriers.

-La valorisation des produits du sous-sol ou l'industrie des matériaux de construction. A partir de deux unités de matériaux de construction héritées de la période coloniale (une unité de conduites en béton armé employant 400 ouvriers et une briqueterie employant 150 ouvriers), le planificateur a développé cette branche en implantant 3 autres unités qui utilisent les matières premières locales: une cimenterie d'une grande capacité (production 1 million de tonnes, 700 ouvriers) située au nord-est du Djebel Kelal ; une briqueterie (produisant 100. 000 tonnes et employant 450 ouvriers) qui se situe à proximité immédiate de la cimenterie. Quant à la troisième unité qui se localise à proximité d'Ibn Ziad, elle est spécialisée dans la céramique et occupe 320 ouvriers. Au total ces unités fournissent plus de 2000 emplois.

Dans les deux cas nous sommes en présence d'unités de production de grande taille. Avec des effectifs d'un tel niveau, c'est la structure même de l'emploi qui est modifiée : ces communes sont devenues des communes ouvrières. Sur le plan spatial on relève que la majorité des employés du secteur industriel (70%) réside dans les chefs-lieux de commune (82% à

Hamma Bouziane, 64% Didouche Mourad et 74% à Ibn Ziad). Cela est dû au facteur de proximité, mais également au fait que les nouveaux programmes d'habitat se concentrent justement dans ces localités.

Le poids du secteur secondaire dans la vie économique locale se fait sentir d'une manière plus imposante si l'on y adjoint les effectifs du BTP (Bâtiment et Travaux Publics). Il fournit 36% des emplois, soit 1 occupé sur 3. Cette proportion est du même ordre que celle existant en 1977 (39%), avec cependant une nette croissance des effectifs puisqu'ils ont doublé entre temps (4880 contre 2435).

Cette mutation renferme-t-elle des éléments remarquables sur le terrain, c'est-à-dire au niveau spatial ?

C'est dans la commune de Didouche Mourad que cette branche s'est le plus développée (+1033 emplois soit +234%) suivie par celle de Hamma (+733 emplois soit +47%) et en dernier lieu celle d'Ibn Ziad (+441 emplois soit +99%). En fait c'est au niveau des chefs-lieux de communes, c'est-à-dire des agglomérations urbaines, que réside la majorité des occupés de ce secteur (74% à Hamma, 61% à Ibn Ziad et 54% à Didouche) et l'on aboutit ainsi à une répartition spatiale sélective : la majorité des ouvriers réside dans les localités urbaines alors que la majorité des agriculteurs réside en zone éparse. C'est donc à une véritable différenciation socioprofessionnelle et spatiale que l'on assiste.

Population ouvrière et urbaine d'une part et population agricole et rurale d'autre part seraient l'aboutissement de la logique spatio-économique pratiquée depuis ces trois décennies. Cette répartition sélective contribue-t-elle à créer des clivages, des fractures, ou bien au contraire favorise-t-elle le processus d'accumulation économique en réalisant une certaine complémentarité entre ces deux ensembles ?

Le développement rapide de ce secteur d'activité pose des problèmes nouveaux à l'échelle locale. Les équipements et services mis en place progressivement peuvent-ils réduire les disparités générées ?

2.2.3 - Les équipements socio-culturels.

Cet espace qui disposait déjà d'un nombre appréciable d'équipements a continué à s'équiper durant la période écoulée. Presque tous les aspects de la vie sociale et culturelle furent concernés par ce processus.

Dans le domaine de l'éducation, l'effort consista en la construction d'établissements scolaires de différents niveaux, aboutissant à un taux de scolarisation acceptable (80%). L'examen de la carte scolaire montre que les établissements assurent une couverture spatiale convenable : en plus des chefs-lieux de commune, toutes les agglomérations secondaires disposent d'une école.

Dans le domaine de la santé, les petites agglomérations secondaires disposent de centres de soins, alors que dans les chefs-lieux de commune les centres de santé sont présents. Mais l'infrastructure la plus importante est l'hôpital de Didouche Mourad doté d'une capacité de 200 lits. L'ensemble de ces structures situées à des niveaux différents (échelle

locale, communale) couvrent d'une manière assez remarquable ces espaces et leur assurent une bonne desserte.

De ce fait les services donnent une certaine assise à la vie locale. En desservant les espaces communaux, ils parviennent à rehausser le niveau des campagnes à celui des localités urbaines.

2.2.4 - Les infrastructures.

La diffusion du progrès est assurée également par d'autres éléments : la route et l'électrification rurale jouent à cet égard un rôle déterminant. Le réseau routier, hérité de la période coloniale, a été renforcé et modernisé, grâce à un programme qui a revêtu plusieurs aspects. Il consista en l'élargissement et l'entretien des chemins de wilaya et en l'ouverture et le revêtement de chemins communaux. Désormais ils forment un réseau dense qui dessert les mechtas et les agglomérations.

Si sur le plan statistique l'indice de couverture spatiale (km/km²) se situe à un niveau appréciable (de 0,28 à 0,54), qu'en est-il sur le plan spatial ? Cette opération d'équipement routier a couvert globalement deux secteurs : d'une part elle intéressa les zones topographiquement basses (vallées, bassins, collines), où l'on a abouti à une densification du maillage, d'autre part elle concerna les massifs environnants (Chettaba, Djebel Ouasch, Sidi Driss), puisque des pénétrantes y ont été réalisées. Elles relient ces communes à des villes ou à des localités situées sur les versants opposés : Didouche Mourad est reliée à Constantine à travers le Djebel Ouasch, Ibn Ziad à Ain Smara à travers le Chettaba, et Béni Hamidene à Oum Toub par le Sidi Driss. Ces routes assurent donc des fonctions de désenclavement et de liaison inter-régionale. C'est là une des nouvelles dimensions qu'acquière ces milieux ruraux.

L'équipement en énergie électrique du milieu rural est également l'un des éléments à relever. Les taux d'électrification sont élevés puisqu'ils sont partout supérieurs à 80%. Outre les petits hameaux, presque toutes les mechtas sont reliées au réseau électrique. L'énergie électrique, en plus de son aspect symbolique (la lumière au foyer), a contribué à certaines transformations : les spots télévisés consacrés aux techniques agricoles (labours, semailles, entretien des étables et poulaillers...), sont un précieux apport pour les agriculteurs, ceux consacrés à l'hygiène et à l'alimentation en eau potable ont également des effets appréciables. La présence de l'électricité a permis en outre l'installation de petits ateliers artisanaux (menuiserie, ferronnerie, moulins...).

Cette dynamique de l'emploi (volume, répartition et distribution spatiale), cette multiplication des équipements dans tous les domaines, sont dues certes à des causes endogènes, mais elles sont surtout redevables à un élément majeur : la proximité de la ville de Constantine. La métropole régionale pèse lourdement sur son arrière-pays immédiat : elle rayonne et se redéploie sur ses espaces ruraux limitrophes. Ces derniers sont en train de subir un reclassement. De nouvelles fonctions sont en train d'apparaître et le phénomène de péri-urbanisation se développe considérablement.

2.2.5 - La péri-urbanisation des communes rurales.

En mettant en place d'une manière presque ex-nihilo cette importante infrastructure industrielle qui fournit plus de 2000 emplois, le planificateur a pris également d'autres dispositions, telles que la construction de zones résidentielles. A cet effet de nouvelles zones d'habitat ont été prévues et un programme de construction de 6510 logements a été lancé durant la décennie 1980, octroyant 3708 logements à Didouche Mourad et 2442 logements à Hamma Bouziane. Mais ce ne furent que 1030 logements qui ont été livrés au 1/1/1990.

Le développement de l'habitat peut être mesuré avec une certaine précision puisque dans la localité de Didouche Mourad le parc de logements est passé de 561 logements en 1966 à 655 en 1977, pour atteindre 1338 unités en 1987, soit une croissance de 150% en 20 ans. A Hamma Bouziane le mouvement est encore plus vigoureux, puisque le parc est passé de 1609 unités en 1966 à 4492 en 1987 soit une croissance de 250%.

En réalité cette "urbanisation" répond à plusieurs objectifs : aux besoins locaux s'ajoutent ceux de la ville de Constantine, puisque les agglomérations de Hamma Bouziane et de Didouche Mourad font partie du grand périmètre urbain de Constantine. En effet au début des années 1980 un vaste programme d'habitat a été initié à la périphérie de la métropole, devant aboutir à terme à la mise en place de villes satellites. Ces deux localités avec celle de Kroub et d'Ain Smara en sont les principaux pôles. C'est donc un transfert de population de la ville de Constantine vers ces localités qui a été initié. Cette fonction d'espace résidentiel s'affirme progressivement et l'une de ses manifestations est la mise en circulation de trains de banlieue assurant 8 navettes le matin et autant le soir. Cette croissance de l'habitat a revêtu plusieurs aspects : lotissements communaux et privés, zones d'habitat avec immeubles, constructions individuelles, chalets. Elle a eu pour conséquence l'extension des emprises foncières, qui sont loin d'être négligeables puisque la Commune de Didouche Mourad comptait 422 ha urbanisés en 1990 et celle de Hamma Bouziane 216 ha à la même date.

Cette péri-urbanisation est également sous-tendue par une forte croissance démographique. Le taux de croissance de la population est très élevé : de 1966 à 1987 les communes de Hamma Bouziane et d'Ibn Ziad ont enregistré un taux de 150% soit 7,1% par an ; par contre celui de Didouche Mourad n'est que de 3,5% par an. Cette croissance rapide des effectifs est la résultante d'un fort mouvement migratoire, de l'ordre de 4% par an. Ces communes sont devenues un espace d'accueil des populations rurales venues du bassin de Grarem, de la petite Kabylie et de la chaîne numidique. Cette attraction a eu pour conséquence une multiplication de l'habitat et des zones d'habitat, mais d'une manière sélective :

-Ce sont d'abord les localités qui ont fixé le plus grand nombre, par conséquent elles se sont accrues d'une manière considérable : 150% dans les 3 chefs-lieux soit un taux de 7,1% par an. Désormais c'est dans

les chefs-lieux que réside plus de la moitié de la population avec 52% à Ibn Ziad, 53% à Didouche Mourad et 76% à Hamma Bouziane.

-A un niveau inférieur, les agglomérations secondaires se sont multipliées et développées (Chalet Medbouh, Kaidi, Draa Béni Ougad, Bordj Bouabellou...) : inexistantes en 1966, elles fixent désormais une partie de la population (13% à Hamma Bouziane, 13% à Didouche Mourad et 16% à Ibn Ziad). La multiplication de ces petites agglomérations le long des routes est l'un des éléments que l'on observe dans le paysage. Au total la proportion de la population dite agglomérée est considérable puisqu'elle regroupe les 2/3 de la population totale.

-En zone éparsée, les effectifs se sont soit stabilisés, soit ils sont en légère hausse selon les communes.

En définitive, ces communes se sont transformées en espace d'accueil de populations venues de divers horizons, et n'ayant point le même objectif socio-économique ni même le même parcours individuel. La recherche de logement, de l'emploi en sont les causes principales. Espace de contact, de brassage, il remplit un grand nombre de fonctions dont certaines lui ont été imposées par le planificateur.

Cette nouvelle orientation de ces espaces ruraux s'est opérée au prix d'une mutation de certains de leurs constituants. Le passage de la fonction originelle (espace agricole) à la fonction actuelle s'est réalisé par le biais de multiples ruptures mais également par des adaptations.

2.3 - Ruptures agraires et rurales.

Ces trois dernières décennies n'ont pas été caractérisées par des phénomènes de transition en douceur, les changements intervenus dans les différents domaines ont presque tous revêtu un caractère de rupture totale vis-à-vis des éléments en place.

Ainsi les différents changements que l'on a observés, tant sur le plan socio-démographique (croissance des effectifs, répartition spatiale), que sur le plan économique (volume de l'emploi, répartition des branches d'activité économique), ou celui des fonctions affectées à ces espaces (espace résidentiel, espace industriel) ont eu des effets intenses, et dans une large mesure ont créé une situation irréversible. C'est donc par le biais de ruptures profondes, totales et successives que ces espaces ont évolué.

La mise en place d'un espace nouveau répondant à des exigences particulières a provoqué des résistances qui prirent tantôt une forme passive, tantôt une forme d'adaptation.

2.3.1 - Le secteur agricole.

Les systèmes de production agricole subissent des perturbations importantes qui se sont traduites par des phénomènes d'extensification et de recul de la production. De ce fait, au niveau de l'occupation du sol, les céréales continuent à s'approprier une grande partie de la SAU. En outre, la jachère demeure présente malgré les efforts entrepris. Ainsi les

potentialités existantes n'ont pas été mises pleinement à profit, et c'est seulement au niveau de l'exploitation que l'on peut observer les changements. Dans le paysage, l'observateur découvre des parcelles intensément cultivées qui côtoient des parcelles sous-exploitées.

Cette situation résulte en grande partie des lois foncières qui se sont succédées durant ces trois dernières décennies. Comme partout ailleurs dans le pays, la succession rapide des lois foncières, puisque l'on en compte une par décennie (mise en place de l'autogestion durant celle de 1960, révolution agraire dans celle de 1970, restructuration durant celle de 1980, dénationalisation au début de l'actuelle décennie) a eu pour résultat des pratiques discontinues et même contradictoires. Loin d'aboutir à une homogénéisation, et par là à la disparition des hiatus fonciers (morcellement, taille des unités de production...) celles-ci ont plutôt contribué à déstabiliser les assises foncières de ce pays périurbain. Ce fut donc un mouvement ininterrompu, d'échange et de transfert des propriétés et des parcelles entre l'Etat et les fellahs. Dans ces conditions il faut admettre que les bouleversements furent considérables dans cette petite région dominée par la grande propriété privée.

2.3.2 - L'assise foncière.

A la fin de la période coloniale la propriété privée (algérienne et coloniale) dominait largement puisqu'elle détenait dans notre espace près de 92% de la superficie. Les Algériens possédaient 27 301 ha alors que les colons disposaient de 16 538 ha. La propriété de type arch était absente, alors que les réserves communales et domaniales étaient réduites (2400 ha).

-La phase de l'Autogestion (1962-1970) : le secteur autogéré, héritier direct du secteur colonial, s'est également approprié des terres appartenant à des Algériens qui ont été nationalisés en 1963. Il a acquis environ 400 ha à Hamma Bouziane et 1230 ha à Didouche Mourad. Le secteur socialiste disposait ainsi de 19 462 ha soit 42% de la superficie totale de la région. Il disposait à Hamma Bouziane de 3464 ha répartis entre 11 unités de production, à Didouche Mourad de 11 228 ha répartis entre 6 unités, et à Ibn Ziad de 4770 ha répartis entre 3 unités. Ces domaines étaient de grande taille puisque la moyenne par commune s'établissait entre 309 et 1590 ha.

A la fin des années soixante, on était bien en présence de deux secteurs juridiques d'extension à peu près égale, mais aux assises et aux fondements totalement différents. Le secteur privé avait, entre autres, certaines particularités dont l'ancienneté et la solidité des structures, en raison de l'omniprésence de la grande propriété foncière constantinoise. Bien que durant cette période la crainte d'une réforme agraire soit présente, une certaine confiance en la propriété privée régnait toujours, qui s'est traduite par des achats fonciers entre Algériens. Ainsi, 225 ha furent l'objet de transactions dûment enregistrées au Service des Hypothèques dans la commune de Hamma Bouziane. Quant aux ventes réalisées sous seing privé, elles totalisèrent près de 1000 ha pour

l'ensemble de la région. Mais brutalement au début de la décennie 1970, la situation se modifia.

-La phase de la Révolution Agraire (1971-1987).

La première phase des opérations de la R.A. (1971-1973) se cantonna aux réserves communales et domaniales. Les superficies susceptibles d'être récupérées par l'Etat étaient presque insignifiantes : 1679 ha à Didouche Mourad, 654 ha à Ibn Ziad et 51 ha à Hamma Bouziane. Mais à partir de 1974, les opérations de la deuxième phase, c'est-à-dire les nationalisations totales et partielles devaient procéder au démantèlement du patrimoine foncier privé qui se présentait ainsi : à Hamma Bouziane 312 propriétaires possédaient 3428 ha (moyenne de 11 ha par propriétaire), à Ibn Ziad 599 propriétaires disposaient de 10 900 ha (18 ha par propriétaire), alors qu'à Didouche Mourad 617 propriétaires détenaient 11 300 ha (18 ha par propriétaire).

Au regard de ces valeurs, l'on semble en présence d'une petite et moyenne propriété. Mais l'examen des listes nominatives des propriétaires révèle une situation toute autre, une répartition très inégale de la propriété : à Hamma Bouziane 2008 ha appartenant à 260 propriétaires n'ont pas fait l'objet de nationalisation car se situant en dessous de la fourchette requise ou bien par ce que leurs propriétaires ne disposaient pas d'un autre revenu. A Ibn Ziad, il en fut de même pour 3870 ha appartenant à 460 propriétaires. A Didouche Mourad ce furent 7434 ha appartenant à 530 propriétaires qui ont été épargnées du fait des exceptions prévues par la loi.

Quant à la grande propriété, on recensait 24 propriétaires qui possédaient 5993 ha soit 24% du total. Ainsi à Didouche, 10 propriétaires disposaient de 2670 ha, à Hamma 7 propriétaires détenaient 983 ha, alors qu'à Ibn Ziad 7 propriétaires possédaient 2340 ha. La superficie de ces propriétés varie entre 100 et 819 ha. Ces immenses propriétés ont la particularité d'être de type familial, donc appartenant à plusieurs ayants-droit. Mais l'examen des listes nominatives montre d'une part que certains d'entre eux possèdent à titre personnel des propriétés allant jusqu'à 280 ha (18 propriétaires ont plus de 100 ha), d'autre part que plusieurs personnes possèdent des propriétés situées dans deux ou trois communes. Ceci a pour effet d'accentuer la concentration foncière déjà élevée.

En définitive, 7 familles possèdent un patrimoine foncier s'élevant à 4402 ha, soit 17% de la superficie du secteur privé. Elles disposent de 902 ha, 819 ha, 652 ha, 631 ha, 492 ha, 465 ha et 452 ha. A un niveau inférieur, mais toujours dans la strate de la grande propriété, on relève que 11 familles possèdent 1591 ha. La superficie des propriétés varie entre 100 et 220 ha. A un troisième niveau on retrouve la moyenne propriété (30 à 80 ha) qui est constituée par 33 propriétés disposant de 1740 ha.

C'est donc à cette grande et moyenne propriété que la révolution agraire s'attela. Ce fut une déstabilisation presque totale, et durant presque deux décennies ces grandes propriétés cessèrent d'exister. Les opérations de nationalisation et de limitation touchèrent 39 propriétaires à Hamma

Bouziane, 38 à Ibn Ziad, et 84 à Didouche Mourad. Elles aboutirent à la récupération de près de 8000 ha soit 1225 ha à Hamma Bouziane, 3964 ha à Didouche Mourad et 2818 ha à Ibn Ziad. Sur le terrain elles concernèrent 640 parcelles. Dans ces conditions, il est tout à fait concevable que ces amputations foncières se traduisent par une hétérogénéité plus poussée de la trame foncière. Les terres issues des opérations de la première et de la deuxième phase de la révolution agraire permirent la création de 42 coopératives (19 à Didouche Mourad, 21 à Hamma Bouziane et 23 à Ibn Ziad). Désormais dans cet espace, c'est l'Etat qui détient la majorité des terres.

Mais peu après sa mise en place, la mosaïque foncière a de nouveau évolué : la loi de 1982 portant restructuration du secteur agricole étatique aboutit à un redimensionnement et une nouvelle configuration foncière des unités de production du secteur socialiste, par l'intégration des coopératives de la révolution agraire. Des mesures allant dans le sens d'une meilleure gestion, d'une spécialisation des unités, furent prises. Mais cette opération de restructuration fut rapidement arrêtée, car à partir de 1987 est entamée une autre opération dite de réorganisation. Elle aboutit à la division des domaines socialistes : les 29 unités furent scindées en 93 exploitations collectives et en une centaine d'exploitations individuelles. En moyenne chaque domaine fut partagé en 3 ou 4 exploitations. L'assise foncière et économique des unités relevant du secteur étatique fut une nouvelle fois soumise à des modifications : Avec cette opération, l'élément qui apparaît en filigrane est la possible restitution des terres privées nationalisées.

Les événements politiques et économiques qui s'enclenchèrent à partir de la fin 1988 contribuèrent à accélérer ce processus et finalement les décrets de novembre et décembre 1990 abrogèrent les opérations de la révolution agraire. Cette mesure aboutit à la reconstitution de la grande propriété foncière.

2.3.3 - L'économie agricole.

Cette instabilité des structures foncières s'est répercutée sur l'économie agricole locale. Si dans une certaine mesure l'autogestion et la révolution agraire ont contribué au développement et à la modernisation de ces espaces ruraux, par l'introduction massive d'équipements, et par des innovations, elles ont à leur charge deux éléments fondamentaux : leur rapidité et leur inachèvement. Il n'est point nécessaire de reprendre l'analyse économique des unités du secteur socialiste : les résultats obtenus sont peu satisfaisants car en moyenne 2 unités sur 3 ont été constamment déficitaires. Dans ces conditions il faut voir sur le plan économique un phénomène de régression et donc de rupture. A l'injection des capitaux, à la mise en place d'équipements, à l'utilisation de techniques élaborées n'a correspondu qu'une accumulation économique partielle. Cette situation est à imputer également à d'autres facteurs, extérieurs à l'agriculture et au monde rural, extrêmement contraignants.

2.3.4 - Les prélèvements fonciers.

L'urbanisation pour son extension, et l'industrialisation pour son développement, se disputent les espaces agricoles.

-L'urbanisation : son développement récent rend la situation inquiétante car les prélèvements se sont multipliés. Les nouvelles constructions enserrant de tous les côtés les anciens périmètres d'urbanisation coloniaux. Ainsi dans la Commune de Hamma les surfaces urbanisées sont passées de 95 ha en 1977 à 216 ha en 1990, dans celle de Didouche de 145 ha à 422 ha.

Ailleurs, c'est-à-dire en milieu rural, les formes d'urbanisation sont variables, mais tout aussi spectaculaires, puisqu'on assiste soit à la formation de petits hameaux à proximité immédiate des anciennes fermes coloniales, soit à un essaimage des constructions le long des routes principales. Le grignotage et le mitage de l'espace se réalisent à une cadence très élevée. Ainsi dans le seul périmètre irrigué de Hamma Bouziane, le nombre de constructions est passé de 1465 en 1966 à près de 2400 en 1987.

-Quant aux zones industrielles, celle de Hamma Bouziane, qui occupe 220 ha, met en friche en réalité tout le piémont du Djebel Kelal soit plus de 500 ha.

2.3.5 - Les prélèvements hydrauliques.

Les ressources hydrauliques que recèlent ces milieux ruraux ne contribuent pas d'une manière décisive au développement agricole. En effet une grande partie du volume d'eau mobilisé est destinée soit à la ville de Constantine, soit aux agglomérations locales, soit aux industries. Ainsi près de 500 l/s provenant des sources de Hamma Bouziane sont destinés à ces utilisateurs. Le quota réservé à l'agriculture s'est restreint progressivement, puisque le volume d'eau octroyé initialement, soit 350 l/s pour irriguer 1320 ha, est réduit à 180 l/s. Et la surface irriguée qui ne couvrait que 600 ha environ en 1970, s'est encore réduite.

Cette compétition inégale pour la consommation d'eau peut être illustrée par un autre révélateur qui est la multiplication des châteaux d'eau. En effet ces réservoirs d'eau potable destinés aux populations ne profitent pas à l'agriculture. Pour l'ensemble des communes, leur nombre est passé de 5 unités d'une capacité de 1320 m³ en 1976 à 22 unités d'une capacité de 8000 m³ en 1991.

Ces prélèvements, ces détournements, peuvent être considérés comme une rupture dans le processus de développement et de modernisation de ces milieux.

2.3.6 - Les ruptures rurales.

Ce petit pays péri-urbain a subi d'autres ruptures qui se sont traduites par une disparition progressive de l'ancienne trame rurale et surtout des éléments d'ancrage de la société rurale. La vitalité économique actuelle (espace d'accumulation économique) est due à l'essor des industries et

des services, alors que le dynamisme démographique est liée à la fonction d'espace résidentiel.

De ce fait les transformations qui se sont opérées, perturbent et altèrent les assises locales. La société rurale autrefois synonyme de société agricole, régulée et évoluant au rythme des productions agricoles, est devenue une société très diversifiée et dans laquelle l'élément agricole est devenu minoritaire.

Cette rupture rapide, brutale, due d'une part à l'installation massive des ruraux et d'autre part à l'affirmation de nouvelles tendances dans le domaine socio-économique (communes ouvrières, communes de services) contribue donc à engager ces espaces ruraux sur de nouvelles trajectoires. Le développement industriel mais surtout l'influence de Constantine sont à l'origine de cette désarticulation qui se matérialise par plusieurs stigmates, entre autres l'essaimage des petites agglomérations, la floraison des constructions nouvelles le long des axes routiers. Mais c'est le développement des localités urbaines qui est le fait le plus marquant. Hamma Bouziane, Didouche Mourad et Ibn Ziad sont déjà de petites villes au caractère affirmé : leur taille (respectivement 29203, 8839, et 6266 habitants en 1987), les effectifs employés dans les secteurs secondaire et tertiaire (respectivement 4225 emplois soit 76% du total, 1666 emplois soit 93%, 1143 emplois soit 89%), ainsi que le niveau de leurs équipements en sont les témoins. Néanmoins cette évolution présente également des aspects négatifs, puisque le plein emploi n'est assuré ni au niveau des petites villes, ni au niveau communal. Le chômage est partout présent avec des taux compris entre 19 et 23%, avec la particularité d'être plus élevé en milieu rural. Désormais ce facteur est à apprécier avec des nuances : il est en relation avec les services et l'activité industrielle. Ceci peut être considéré comme une forme de rupture.

2.3.7 - Les fonctions administratives.

Ces petites villes qui quadrillent l'espace constituent des relais privilégiés entre monde rural et Constantine. Elle s'intercalent entre le milieu rural et la métropole régionale, en créant des niveaux d'organisation, de structuration. La base du dispositif est la fonction administrative.

Si jusqu'en 1983, ces communes étaient dépendantes de la daïra de Constantine, le découpage territorial et administratif de 1984 a introduit des changements notables. Sur le plan territorial, seule la commune de Didouche Mourad en fut affectée puisqu'elle fut scindée en deux parties donnant ainsi naissance à la commune de Béni Hamidene. Par contre, sur le plan administratif les changements furent importants : le chef-lieu de la commune de Hamma Bouziane fut érigé en chef-lieu d'une daïra nouvellement créée, qui regroupe Hamma, Ibn Ziad et Ain Karma. Hamma Bouziane tira profit de cette promotion puisqu'elle se dota d'un certain nombre de services techniques et administratifs. Ainsi une partie de la région était structurée d'une manière adéquate, puisque l'unité administrative correspond à l'unité naturelle. Par contre dans la partie septentrionale de la région, nous relevons un mouvement d'excentricité puisque les communes de Didouche et de Béni Hamidene ont été

rattachées à la daïra de Zighoud Youcef qui s'étend sur le versant méridional de la chaîne numidique. Ainsi au lieu de créer une seule unité administrative qui dirigerait l'ensemble de ce bassin, ont été mises en place deux unités distinctes mais juxtaposées.

En 1991 et à la faveur d'un nouveau découpage administratif, cette petite région subit des modifications. A l'ouest du bassin, la daïra d'Ibn Ziad est créée, à laquelle est rattachée la commune d'Ain Karma, au centre du bassin se trouve la daïra de Hamma Bouziane dont la commune de Didouche fait partie, alors qu'au nord la commune de Béni Hamidene est rattachée à la daïra de Zighoud Youcef. Ainsi Béni Hamidene qui est déjà excentrée, se trouve confirmée dans une position marginale.

De ce nouveau dispositif administratif, la région tire des avantages, puisque ce nouveau maillage technico-administratif plus dense, plus serré, contribue à une meilleure prise en charge des problèmes locaux qui ne sont point identiques d'une commune à une autre. Globalement à chaque daïra correspond un terroir. Néanmoins cet excessif morcellement risque d'aboutir à des résultats contraires aux objectifs recherchés, puisque chaque unité administrative est autonome alors que les points communs sont nombreux et parfois intimement liés (propriété foncière, exploitation des eaux, péri-urbanisation...).

Ce tissu économique, malgré certaines faiblesses et lacunes, est appelé à se développer en raison des projets en voie de réalisation ou programmés à court et moyen terme. Cet espace dispose des moyens en vue d'une modernisation plus poussée et recèle les éléments assurant une meilleure adaptation.

2.4 - Adaptation et modernisation des espaces ruraux : actions et acteurs.

Dans cet espace péri-urbain en pleine mutation, l'agriculture ne subit pas que des effets négatifs. Ce milieu demeure un riche terroir aux produits recherchés. La proximité d'un grand centre de consommation stimule la production agricole. Déjà des signes nous indiquent que le stade de la semi-intensification est en voie d'être dépassé.

Depuis le début de l'actuelle décennie, un certain engouement pour l'agriculture s'est produit, et une reprise en main de ce secteur se fait sentir, qui se traduit par un effort de modernisation et d'adaptation aux nouvelles conditions et exigences socio-économiques. On relèvera l'élargissement de la gamme des productions par l'introduction de nouvelles spéculations, l'élévation graduelle du niveau des rendements, le développement de certaines activités (production hors-sol, élevage en stabulation entravée) et la construction de bâtiments d'exploitation.

Ainsi les propriétaires privés dont certains sont des Constantinois, réalisent des investissements considérables (constructions, équipements fixes, matériel...) ce qui permet d'entrevoir, dans une certaine limite, une renaissance agraire et rurale. Cette reprise en main du secteur agricole se réalise dans des conditions assez particulières : les capitaux investis sont élevés, les équipements utilisés sont modernes et les spéculations

produites exigent parfois des techniques élaborées. Ce mouvement qui prend une certaine ampleur n'est point un mouvement paysan. Il est animé par les grands propriétaires fonciers, des entrepreneurs agricoles et des techniciens de l'agriculture.

2.4.1 - La production agricole.

Dans ce domaine un second souffle est apparu, s'appuyant sur des éléments nouveaux tels que la production de semences céréalières sélectionnées ou l'élevage bovin laitier. Ce sont des agriculteurs disposant de moyens adéquats qui les pratiquent. La relation qui les lie avec les offices concernés (céréales ou lait) est contractuelle. Les prix à la cession sont élevés et par conséquent les bénéfiques également car l'Etat encourage ces productions, étant donné leur caractère stratégique. Mais ce mouvement de reprise n'a pu se concrétiser que grâce à la présence de certains éléments dont l'encadrement para-agricole.

2.4.2 - L'encadrement para-agricole.

Les structures d'encadrement du secteur agricole sont nombreuses puisque l'on recense 8 unités : six d'entre elles sont implantées à Hamma Bouziane alors que les deux autres sont à Didouche Mourad.

- Hamma est le siège de 4 coopératives et de 2 antennes d'institut nationaux. Ce sont la Coopérative Spécialisée en Irrigation et Drainage (CSID), la Coopérative de Production des Plants Fruitières (CPPF), la Coopérative Apicole, la Coopérative Agricole Spécialisée en Services (CASSAP), l'Institut National d'Arboriculture Fruitière (INAF), et l'Institut de Protection des Végétaux (IPV) .

- A Didouche sont implantés l'Institut de Développement des Petits Elevages (IDPE), et la Coopérative Spécialisée en Elevage (COPSEL).

2.4.3 - Les agriculteurs : un potentiel appréciable.

Dans cette petite région les agriculteurs disposent d'un savoir-faire appréciable. Mieux encore il existe un potentiel de connaissances scientifiques et techniques qui est constitué par des ingénieurs et des techniciens agricoles. On en dénombre plus d'une trentaine, qui sont soit des bénéficiaires de la réorganisation des domaines socialistes, soit des propriétaires privés et plus exactement des descendants des familles constantinoises. La réussite de leurs initiatives en matière agricole a fait des émules puisqu'un certain nombre de producteurs a imité ces pionniers.

Cette aptitude au changement s'appuie sur un mode de fonctionnement particulier des exploitations : la polyactivité familiale. En effet les femmes, les enfants participent pleinement aux différents travaux agricoles en prenant en charge les cultures sous serre, les poulaillers et les étables. Cette situation n'est pas propre au secteur privé puisque les attributaires du secteur étatique (EAC ou EAI) font participer les membres de leur famille.

C'est une relation nouvelle qui s'établit : ils deviennent ainsi des producteurs à l'échelle familiale. Cette attitude qui tend à réduire le poids du travail saisonnier, du travail salarié, résulte de la volonté de diminuer les charges, et donc d'augmenter sensiblement les marges bénéficiaires. A titre d'exemple, et toutes charges déduites, l'hectare de céréales rapporte entre 2500 et 3000 DA en année moyenne, la serre en plastique de 400 m² de maraîchage entre 10000 et 15000 DA, le litre de lait un minimum de 5 DA. Quant à l'aviculture la batterie de 1000 poules assure un minimum de 5000 DA.

Des bénéfices considérables sont donc réalisés par les différents producteurs, et paradoxalement cette situation a remis en pratique la location des terres (sous différentes modalités), puisque certains grands propriétaires louent une partie de leur propriété afin de disposer de capitaux qui leur permettent de s'équiper davantage, de diversifier leur production et également pour marquer leur présence dans l'espace. Les propriétaires privés, en se réappropriant leur patrimoine foncier et pour effacer définitivement l'épisode de la révolution agraire, ont entrepris de restaurer leurs anciennes constructions et les installations agricoles. En outre certains d'entre eux ont construit des maisons de maître. Ce sont de grandes maisons, importantes, à plusieurs niveaux qui évoquent la notion de maison du grand propriétaire, du notable. C'est une marque dans le paysage : elle est historique (référence au bordj ancestral), psychologique, économique et de pouvoir (puissance locale).

2.4.4 - Les organisations socio-professionnelles : les nouveaux acteurs.

Ce mouvement de renaissance du monde rural est également sous-tendu par des structures et des organisations qui ont vu le jour récemment : les Associations Professionnelles, la Chambre Agricole ainsi que L'Union des Fellahs de l'Est Algérien.

-Les associations professionnelles agricoles et la chambre agricole ont été créées au début de l'actuelle décennie. Elles regroupent les producteurs selon leurs activités (céréaliculture, élevage, arboriculture, apiculture...).

Ces associations, qui sont devenues les partenaires et les interlocuteurs de l'administration, essayent de défendre leurs intérêts et d'impulser une nouvelle dynamique à l'agriculture. Quant à la Chambre d'Agriculture qui coiffe et structure ces organisations, elle siège à Constantine. Dans toutes les organisations et à la Chambre Agricole on retrouve des propriétaires de cette région péri-urbaine. En réalité ce sont toujours les grands propriétaires fonciers de Constantine qui animent cet ensemble. C'est donc un vaste réseau aux multiples ramifications qui s'est mis en place pour tenter d'orienter le monde agricole vers ses propres objectifs (libéralisation, modernisation...). Mais l'activité de ces propriétaires ne se limite pas à ces structures officielles puisque certains d'entre eux ont fondé une autre association à caractère particulier.

-Union des Fellahs de l'Est Algérien : c'est une organisation qui se donne

une autre dimension. Elle concurrence directement l'organisation

paysanne parrainée par les pouvoirs publics sur le plan politique. Elle se présente comme une alternative revendiquant le droit d'expression dans tous les domaines ayant un rapport avec l'agriculture. Cette association s'est mobilisée pour la récupération des propriétés nationalisées par la révolution agraire et même celles de 1964. Elle organise des colloques scientifiques et elle sensibilise les organismes nationaux et internationaux en rapport avec les questions agricoles.

Ces nouveaux organismes tendent à devenir les véritables acteurs de la vie économique locale. Si jusqu'à présent nous n'avons point relevé d'actions de grande envergure susceptibles de transformer radicalement les assises de ce pays péri-urbain, la situation pourrait évoluer autrement dans un proche avenir.

En effet dès l'achèvement de la construction du barrage de Béni Haroun sur le Rhummel (volume exploitable de l'ordre de 500 millions de m³), qui est situé à une cinquantaine de kilomètres de Hamma Bouziane, une grande partie de ce bassin (vallée, collines...) sera irriguée. Ce sera alors une occasion pour que ces acteurs s'expriment et s'affirment davantage. De gestionnaires ils deviendraient des aménageurs.

2.4.5 - Stratégies spatiales et relations aménageur - aménagé.

En prenant du recul, nous pouvons esquisser un bilan du processus d'évolution socio-économique de cette petite région, en nous focalisant sur les stratégies spatiales et les relations aménageur - aménagé.

Pays possédé et géré par la ville de Constantine, il en résulta des liens séculaires. Un tissu de relations profondes, solides, entre la ville et le pays s'était mis en place et a fonctionné durablement pendant très longtemps et à l'échelle des générations. Jusqu'à la fin de la décennie 1960 cette région était une annexe de la ville et l'Etat n'intervenait point ou ponctuellement. La relation aménageur-aménagé était de type primaire et familial : tout se faisait ou se défaisait à l'échelle de l'individu. C'était aussi un espace clos, préservé, en ce sens qu'il n'offrait point d'opportunités d'installation aux populations venues d'ailleurs. Les marques d'un espace profondément rural étaient nettement affirmées, et finalement un équilibre et une certaine harmonie prévalaient dans la société locale en raison de son enracinement et de ses traditions.

Durant la décennie 1970, l'Etat a jeté son dévolu sur la région, et a pris à son compte le processus de développement socio-économique en l'insérant dans une stratégie spatiale particulière. Avec la création de zones industrielles, la mise en place d'un pôle d'habitat faisant partie d'un vaste schéma d'aménagement (le Grand Constantine), on a franchi une autre étape. D'annexe, ce pays est passé à une phase d'intégration, de rattachement à la ville. Il se transforma en banlieue, et un continuum est en voie d'établissement.

Cette intervention vigoureuse désarticula la région et lui fit perdre une partie de ses composantes. L'aménagement fut sélectif : si les localités urbaines bénéficièrent de moyens et d'instruments de développement, par contre le milieu rural fut quelque peu délaissé. La relation aménageur-

aménagé est devenue une relation technique, sélective et sans partage avec l'administration.

Depuis la décennie 1990, la situation s'est modifiée : on assiste à un désengagement de l'Etat dans plusieurs domaines, qui se traduit par l'abandon de sa stratégie de développement et d'intégration spatiale. En même temps nous observons une reprise en main du pays par ses ruraux et par les grands propriétaires fonciers. Les lignes de fracture, les clivages Etat-privé, secteur agricole - secteur industriel, tendent à se résoudre et à s'estomper : une réorientation et un réancrage s'opèrent progressivement. Les locaux reprennent à leur compte et d'une manière pragmatique l'aménagement de l'espace et leurs initiatives en apparence sans ordre (éclosion des petits hameaux) sont en fait intimement collées à la réalité locale.

CONCLUSION.

Nous avons analysé des exemples d'espaces ruraux péri-urbains situés dans l'Est Algérien disposant de caractéristiques communes dans certains domaines et différentes dans d'autres. Et c'est à dessein que nous l'avons réalisé car ce type d'espace rural est loin d'être uniforme et homogène.

De ce fait, dans la démarche nous avons relaté leur évolution en utilisant une grille d'analyse qui n'est pas tout à fait identique. Pour dépasser le schéma d'une monographie classique, nous nous sommes appuyés sur les éléments les plus significatifs dans la plupart des domaines (milieu physique, substrat économique, niveau de développement et de modernisation...) ainsi que sur les phases déterminantes de leur processus d'évolution.

Des multiples constats réalisés nous retiendrons :

Dans une première étape :

-Nous sommes d'abord en présence d'un phénomène de peuplement "intensif" et continu de ces espaces, qui est la traduction d'un taux démographique élevé (3% par an), mais également le résultat d'un mouvement de population aux origines variées et contrastées (exode rural "rurbanisation"....).

-Ceci pousserait à penser que la surcharge démographique résultante a conduit à une utilisation totale de la superficie agricole et même à une exploitation des dernières réserves existantes. En fait il n'en est rien, puisque nous assistons au phénomène inverse qui est la rétraction de l'espace productif en raison des emprises foncières. Cette contradiction n'est en fait qu'apparente : l'intensification et la diversification compensent les terres perdues définitivement.

-Ce regain de vitalité de l'agriculture locale s'appuie autant sur le secteur étatique que sur le secteur privé. Les transformations se réalisent à l'échelle individuelle.

-La famille, en milieu rural, se transforme progressivement en une unité de production (polyactivité). Les revenus provenant des autres branches d'activité sont désormais de plus en plus importants.

-Sur le plan de la structuration de l'espace, ces unités spatiales sont dépendantes des villes et de leur logique d'expansion. Ne possédant aucun pouvoir ou compétence dans le domaine de l'organisation économique et de l'aménagement, ces espaces péri-urbains sont considérés comme des réserves utilisables en fonction des besoins de la métropole. Cela se traduit par des disparités internes à l'intérieur de l'espace péri-urbain, qui engendrent des phénomènes de marginalisation, et à terme aboutissent à leur éclatement.

-Quand existe une assise, un substrat socio-économique, les efforts de développement et de modernisation peuvent rapidement aboutir. En modifiant un paramètre (dénationalisation), ou en introduisant un voire deux éléments, le processus de développement parvient à des résultats conséquents. Ainsi après une période de recul ou de stagnation, la dynamique de développement se réinstalle à nouveau.

-Les choix économiques opérés par les pouvoirs ont toujours revêtu la même constante : la règle de la rentabilité économique. La conséquence a été une abondance d'investissements dans ces types d'espace.

Dans une seconde étape :

Nous avons eu à relever les éléments suivants :

-Il existe toujours d'une façon générale des décalages entre discours et pratiques des pouvoirs, mais dans les espaces péri-urbains ils sont minimes. Le Dire est suivi d'un Faire. Cette pratique du dire qui résulte des impulsions du pouvoir aboutit à un excès d'Etat. A notre sens, ceci provient d'une démarche fondée sur une conception assez particulière : les réalités locales, voire régionales doivent être ignorées afin de pouvoir plus facilement transformer, homogénéiser et uniformiser l'espace.

-Les exemples pris en considération ont montré que nous sommes en présence de deux types de société locale : l'une ancienne, établie depuis plusieurs générations et fonctionnant avec ses propres repères ; l'autre récente, cherchant encore ses règles de fonctionnement.

-Malgré leur relative fragilisation (aux causes différentes), ces sociétés locales se réorganisent et s'adaptent aux nouvelles conditions. Elles font donc preuve d'un certain dynamisme.

Dans une troisième étape :

Nous nous contenterons de poser quelques questions et présenter certaines réflexions en guise de conclusion finale.

-Les espaces péri-urbains modernisés parviendront-ils, en raison des ruptures et bouleversements répétés, à se créer et à se façonner une identité locale afin de gérer au mieux leur territoire?.

-Quelle sera la réaction des sociétés locales par rapport aux changements qui interviendront dans un proche avenir?.

-Si le processus de désengagement de l'Etat arrivait à son terme effectif, c'est-à-dire la privatisation de son patrimoine foncier, plusieurs types et formes d'évolution pourraient se présenter. De ce fait, notre objectif n'est point de concevoir des scénarios mais d'exposer une simple vision prospective tout en tenant compte de l'ensemble des éléments précédemment analysés.

En effet, au delà des modalités d'appropriation de la terre, quelle serait l'attitude des futurs acquéreurs par rapport à certains éléments incontournables à savoir l'agriculture, l'urbanisation, l'industrialisation et l'aménagement de l'espace?. En d'autres termes, forts de leur nouvelle position ces derniers opteront-ils pour un bouleversement total des structures existantes ou bien se contenteront-ils de modifications mineures ? Sans vouloir préjuger du rôle futur de l'Etat en la matière, nous pensons que :

-Dans le domaine agricole, il est fort probable que dans l'espace annabi la petite et moyenne propriété (en système irrigué) sera le type dominant. Se consacrant à des spéculations fortement lucratives (cultures industrielles), elle poussera à une plus forte intégration, à une plus grande connexion avec les unités agro-alimentaires. Et des formes d'agro-combinat aux structures très souples se mettront en place. Dans l'espace constantinois la privatisation pourrait modifier un peu la situation d'ensemble. S'il est improbable que la concentration foncière s'accroisse, par contre on assistera au développement de la moyenne propriété (autour de 50 ha en sec), résultat du démembrement de la grande propriété privée et de la liquidation de la petite propriété. Mais cette hypothèse sera remise en question dès que cet espace deviendra un périmètre irrigué.

-Dans le domaine de l'urbanisation, la tendance dominante sera une urbanisation le long des voies de communication. Un continuum s'établira entre les localités et les métropoles.

-Dans le domaine de l'industrialisation, on assistera à la mise en place de petites unités de production dans les localités mais également en milieu rural.

-Dans le domaine de l'aménagement, l'Etat, grâce à ses multiples prérogatives (puissance publique) et instruments (PDAU, POS), restera présent et incontournable; mais il aura à gérer, par des arbitrages, des situations conflictuelles car les enjeux seront importants et les différents acteurs déterminés à réaliser leur propres aménagement.

Références Bibliographiques

1. Ouvrages généraux

CÔTE M. L'Algérie ou l'espace retourné. Flammarion, Paris 1989.

CÔTE M. L'espace algérien: les prémices d'un aménagement. OPU, Alger, 1983.

CÔTE M. Pays, paysages, paysans d'Algérie. CNRS édition Paris 1996.

LACOSTE Y, NOUSCHI A, PRENANT A, L'Algérie : passé et présent. Editions sociales, Paris, 1960.

2. Thèses de Doctorat

BORDE J.P, 1981. Cartographie de l'utilisation du sol dans l'Est Algérien. Essai de zonage agricole. Montpellier III.

CHERRAD S.E, 1979. La plaine de la Bou Namoussa: irrigation, mise en valeur et organisation de l'espace. Montpellier III.

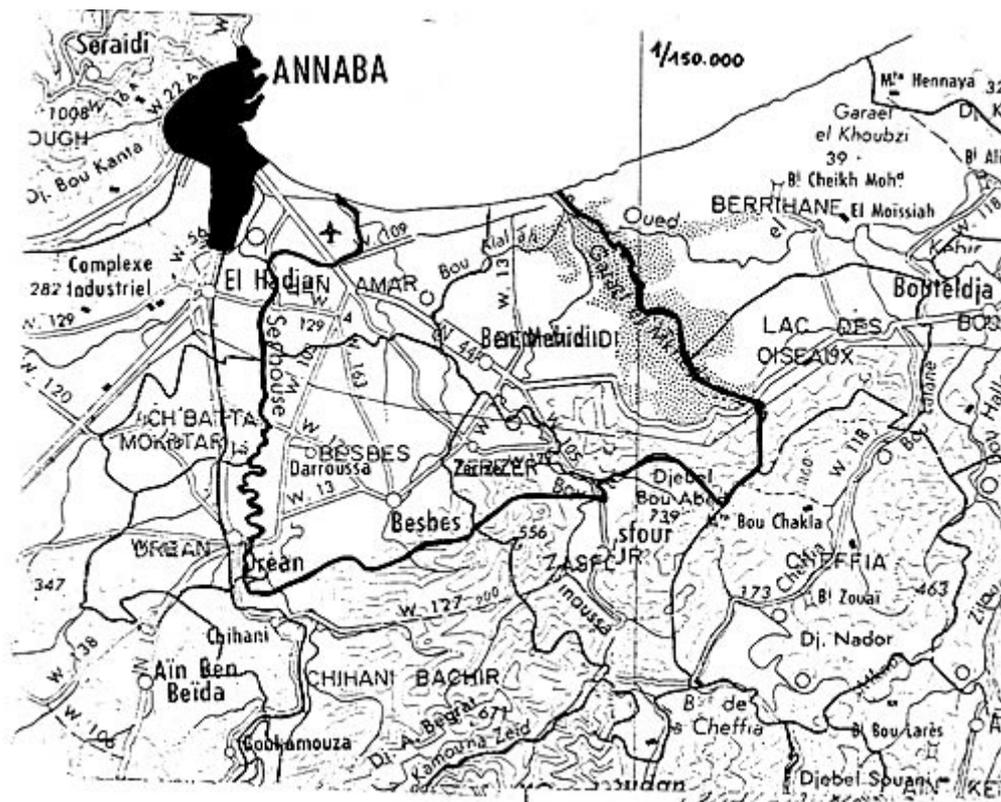
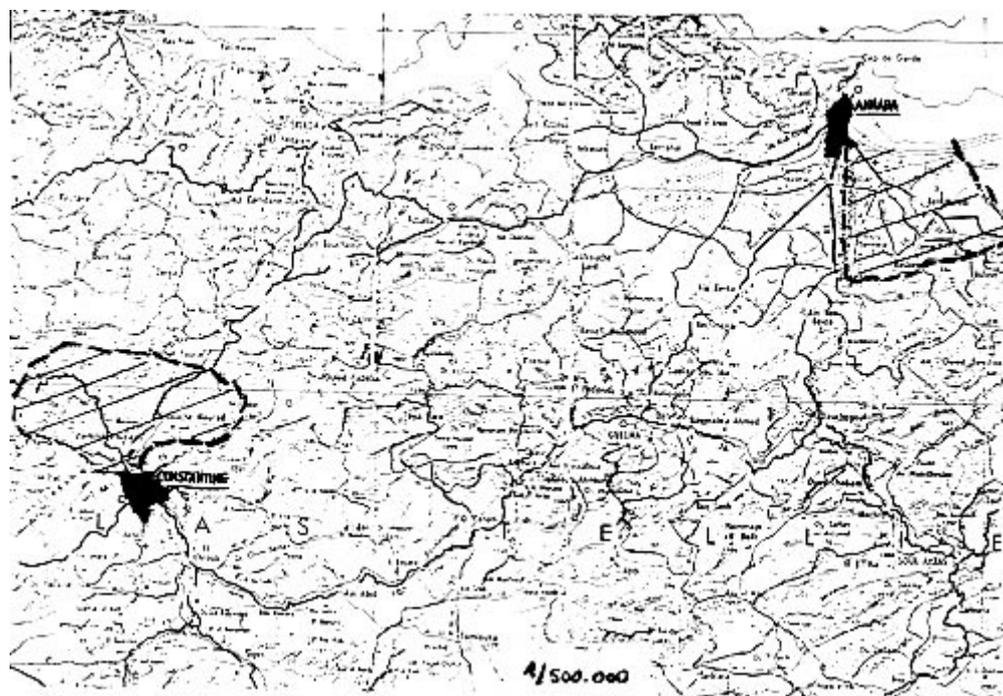
CHERRAD S.E, 1987. Problématique de l'aménagement de l'espace rural en Algérie: analyse du discours, pratiques spatiales et perspectives. Montpellier III. Thomas F, 1974. Annaba et sa région. Université de Saint-Étienne.

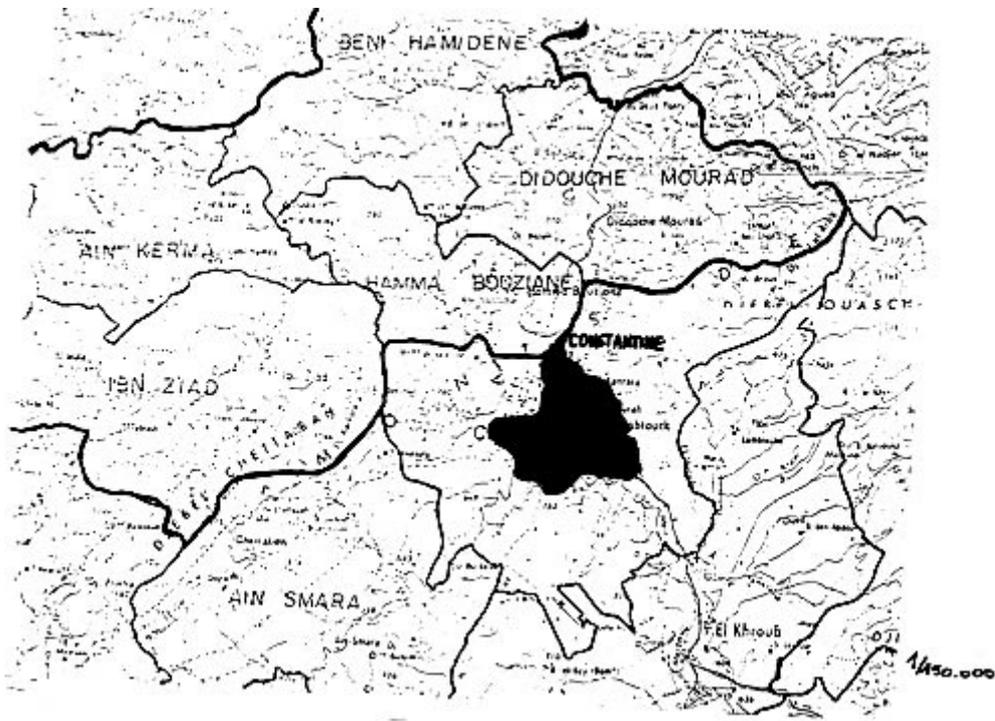
3. Publications

CHERRAD S.E, 1991. Les périmètres irrigués : bilan et perspectives. Cas du périmètre de **la Bou Namoussa**. Colloque des géographes arabes, Université de Constantine.

CHERRAD S.E, 1993. Organisation de l'espace rural en Algérie du nord-est.

ESPACE RURAL N° 32. Montpellier III. O.N.S. Diverses publications statistiques.





Notes

(*) Professeur à l'I.S.T. - Université de Constantine. Algérie.